



Table des matières

Table des matières	1
Table des illustrations	2
I. Contexte	3
1. Déclaration d'intention du PAPI Strasbourg Confluences	3
2. Modalité de la concertation préalable volontaire	3
3. Communication mise en place	4
4. Participations à la concertation	5
5. Profil des contributeur·rices	6
II. Questionnaire en ligne	8
1. Présentation du questionnaire	8
2. Réponses au questionnaire	9
a) Votre relation au cours d'eau	9
b) Votre expérience avec les inondations	11
c) Agir pour prévenir l'impact des inondations	13
d) Sensibilisation autour du risque inondation	14
3. Bilan du questionnaire	16
IV. Réponses aux contributions libres	17
V. Enseignement de la concertation	18
Annexe 1 - Questionnaire	
Annexe 2 - Délibération au Conseil de l'Eurométropole de Strasbourg du vendredi 6 octobre 2023 « prévention des risques d'inondation et réduction de la vulnérabilité aux inondations et coulées d'eaux boueuses du territoire de l'Eurométropole de Strasbourg : stratégie et programme d'actions. »	
Annexe 3 - Déclaration d'intention pour un programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) Strasbourg Confluences.	
Annexe 4 - La démarche PAPI Strasbourg Confluences, l'état des lieux du territoire, et les actions envisagées	

Table des illustrations

Image 1: Liens permettant de participer à la démarche sur le site participer.strasbourg.eu	3
Image 2 : Extrait du site et du dossier de Concertation Préalable Volontaire.....	4
Image 3 : Publication légale Concertation préalable volontaire DNA 12 janvier 2025.....	4
Image 4 : Post Linked-in 29 likes, 2 commentaires, 4 partage.....	5
Image 5: Post Instagram Mundolsheim – 2 likes	5
Image 6: Post Facebook – 9 likes, 2 commentaires, 1 partage	5
Image 7 : Age des contributeur·rices	6
Image 8 : Ancienneté de résidence des contributeur·rices	6
Image 9 : Situation professionnelle des contributeur·rices	6
Image 10 : Nombre de contributions par commune	7
Image 11 : Réponses à "pour moi un cours d'eau c'est plutôt"	9
Image 12 : Réponses à "Selon moi un cours d'eau doit être"	9
Image 13 : Réponses à "par quelles inondations vous sentez-vous concerné-es"	11
Image 14 : Réponses à "en cas d'inondation »	11
Image 15 : Réponses à "Avez-vous déjà été confronté-es à une inondation"	12
Image 16: Réponses à "Quelles actions vous semblent les plus pertinentes pour prévenir le risque inondation ?"	13
Image 17 : Réponses à "Avez-vous déjà entendu parler d'ALABRI"	13
Image 18 : Réponses à "J'ai déjà été sensibilisé-e sur le risque inondation via"	14
Image 19 : Réponses à "pour m'informer sur le risque inondation, je préfère"	15

I. Contexte

1. Déclaration d'intention du PAPI Strasbourg Confluences

Le conseil métropolitain de l'Eurométropole de Strasbourg a délibéré le 6 octobre 2023 :

- la mise en œuvre d'une stratégie de réduction de la vulnérabilité de son territoire,
- l'engagement de la métropole de Strasbourg dans une démarche PAPI : le Programme d'Actions et de Prévention des Inondations Strasbourg Confluences

La lettre d'engagement de l'Eurométropole de Strasbourg en date du 10 novembre 2023 stipulait la réalisation d'une concertation préalable volontaire. Cette dernière objet du présent bilan s'est tenue au démarrage de la démarche PAPI à l'amont du dépôt du dossier de « Programme d'Etudes Préalables ». Elle avait pour objectif d'assurer l'information du public, de discuter de l'opportunité des objectifs et des principales orientations du PAPI Strasbourg Confluences.

2. Modalité de la concertation préalable volontaire

Elle s'est tenue du 27 janvier 2025 au 28 février 2025 sur le site Participer.strasbourg.eu ainsi qu'au Centre administratif de Strasbourg où un dossier complet ainsi qu'un registre étaient mis à disposition.

La concertation concernait 25 communes de l'Eurométropole de Strasbourg couverte par la démarche PAPI, la communication s'est limitée à ce territoire, mais les contributions pouvaient émaner d'autres localités :

Bischheim - Blaesheim - Eckbolsheim - Entzheim - Eschau - Fegersheim - Geispolsheim - Hoenheim - Holtzheim - Illkirch-Graffenstaden - Lampertheim - Lingolsheim - Lipsheim - Mittelhausbergen - Mundolsheim - Niederhausbergen - Oberhausbergen - Oberschaeffolsheim - Ostwald - Plobsheim - Reichstett - Schiltigheim - Strasbourg - La Wantzenau – Wolfisheim

Comment participer ?

Du 27 janvier au 28 février 2025 :

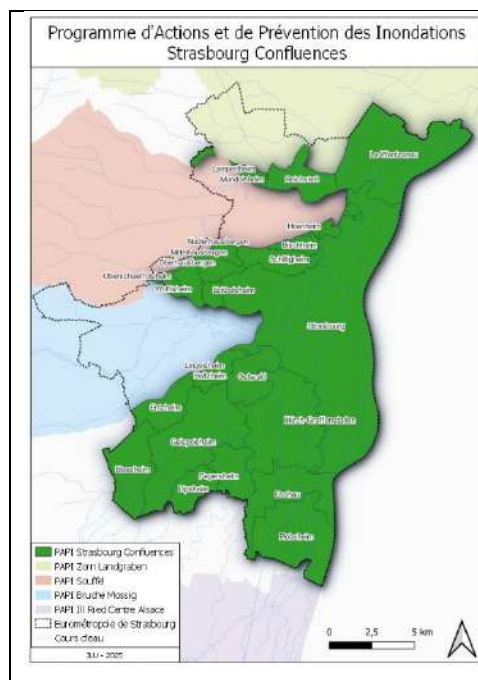
- **Répondez à un rapide questionnaire** afin d'exprimer vos attentes vis-à-vis du risque d'inondation : <https://enquete.strasbourg.eu/index.php?r=survey/index&sid=577578&lang=fr>
- **Donnez votre avis, posez vos questions ou partagez vos préoccupations** dans ce formulaire : <https://stras.me/inondations-remarques>

Les éléments de présentation du projet de PAPI ainsi qu'un registre sont également mis à disposition au Centre Administratif de la Ville et de l'Eurométropole de Strasbourg (1 Parc de l'Étoile, 67000 Strasbourg).

Image 1: Liens permettant de participer à la démarche sur le site participer.strasbourg.eu

Le dossier de consultation était constitué :

- D'une introduction expliquant le PAPI, la démarche de concertation préalable volontaire, et le cadre permettant de participer.
- Des espaces permettant de recueillir les contributions :
 - Un lien vers un questionnaire permettant de recueillir les attentes autour du risque inondation (Annexe 1)
 - Un espace pour les commentaires libres pour les contributions en ligne, et un registre pour les contributions au centre administratif.
- De la délibération au Conseil de l'Eurométropole de Strasbourg du vendredi 6 octobre 2023 « prévention des risques d'inondation et réduction de la vulnérabilité aux inondations et coulées d'eaux boueuses du territoire de l'Eurométropole de Strasbourg : stratégie et programme d'actions. » (Annexe 2).
- De la déclaration d'intention pour un programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) Strasbourg Confluences. (Annexe 3).
- D'un document PDF présentant la démarche PAPI Strasbourg Confluences, l'état des lieux du territoire, et les actions envisagées. (Annexe 4).



En effet, situé au confluent de plusieurs cours d'eau, notre territoire est particulièrement vulnérable aux inondations, et les solutions de protection traditionnelles (digues, barrages) ne suffisent pas toujours. Avec le **Programme d'Actions et de Prévention des Inondations (PAPI) Strasbourg Confluences**, nous cherchons à :

- **Trouver des solutions adaptées**, en tenant compte des impacts du changement climatique.
- **Aménager le territoire** pour qu'il soit mieux préparé aux risques d'inondation.
- **Impliquer les habitant-es** pour construire des solutions efficaces ensemble.

Image 2 : Extrait du site et du dossier de Concertation Préalable Volontaire

3. Communication mise en place

Des annonces légales ont été affichées 15 jours avant le début de la concertation dans les mairies des 25 communes concernées par le PAPI. Elles ont été publiées sur strasbourg.eu, participer.strasbourg.eu et :

- dans les DNA le 12 janvier 2025
- dans Rue 89 le 11 janvier 2025



EUROMÉTROPOLE DE STRASBOURG

Avis de concertation préalable volontaire Programme d'Actions et de Prévention des Inondations Strasbourg Confluences

Objet de la concertation : Cette concertation a pour objet d'assurer l'information du public, de discuter de l'opportunité, des objectifs et des principales orientations du futur Programme d'Actions et de Prévention des Inondations (PAPI) Strasbourg Confluences.

Depuis la délibération du conseil métropolitain du 06 octobre 2023, l'Eurométropole de Strasbourg met en œuvre une stratégie globale pour mieux anticiper et réduire les risques d'inondation. En effet, situé au confluent de plusieurs cours d'eau, le territoire est particulièrement vulnérable aux inondations et les solutions de protection traditionnelles (digues, barrages) ne suffisent pas toujours. Le Programme d'Actions et de Prévention des Inondations (PAPI) Strasbourg Confluences cherchera notamment à :

- Trouver des solutions adaptées, en tenant compte des impacts du changement climatique.
- Aménager le territoire pour qu'il soit mieux préparé aux risques d'inondation.
- Impliquer les habitant-es pour construire des solutions efficaces ensemble.

Périmètre de la concertation : La concertation est réalisée à l'échelle du périmètre du PAPI Strasbourg Confluences qui concerne les communes suivantes : Bischheim - Blaesheim - Eckboisheim - Entzheim - Eschau - Fegersheim - Geispolsheim - Hoenheim - Holtzheim - Illkirch-Graffenstaden - Lampertheim - Lingolsheim - Lixheim - Mittelhausbergen - Mundolsheim - Niederhausbergen - Oberhausbergen - Oberschaeffolsheim - Ostwald - Plobsheim - Reichstett - Schiltigheim - Strasbourg - La Wantzenau - Wolfisheim

Modalités de concertation : La période de concertation est fixée du 27 janvier au 28 février 2025. Elle s'effectue sur le site www.participer.strasbourg.eu, à l'adresse <https://stras.me/inondations-consultation>.

L'espace dédié au PAPI Strasbourg Confluences disposera de :

- D'une présentation du projet de PAPI
- D'un espace pour déposer des avis, poser des questions ou partager des préoccupations ;
- D'un questionnaire permettant de recueillir votre sensibilité et vos attentes vis-à-vis du risque d'inondation.

Des affiches seront mises en place dans les mairies des 25 communes situées dans le périmètre du PAPI Strasbourg Confluences.

Les éléments de présentation du projet de PAPI ainsi qu'un registre seront mis à disposition au Centre Administratif de l'Eurométropole de Strasbourg.

Modalités de restitutions : À la fin de cette période de concertation préalable volontaire, un bilan sera publié sur le site de la concertation. Vous y trouverez également la réponse du porteur de PAPI aux enseignements qu'il tire de cette démarche.

Décision de l'organisation de la concertation préalable volontaire : L'Eurométropole de Strasbourg a décidé de s'engager dans une concertation préalable en application de l'article L. 121-15-1 du Code de l'environnement. Cette concertation respectera les conditions fixées aux articles L. 121-10 et L. 121-10-1 du Code de l'environnement. La concertation préalable est organisée à l'initiative de l'Eurométropole de Strasbourg, conformément à la délibération du 6 octobre 2023 et à la lettre de déclaration d'intention du 10 novembre 2023, consultables sur le site www.strasbourg.eu

La concertation préalable volontaire a également été annoncée dans la newsletter de la participation citoyenne de l'Eurométropole de Strasbourg en date du 14 janvier 2025.

Image 3 : Publication légale Concertation préalable volontaire
DNA 12 janvier 2025

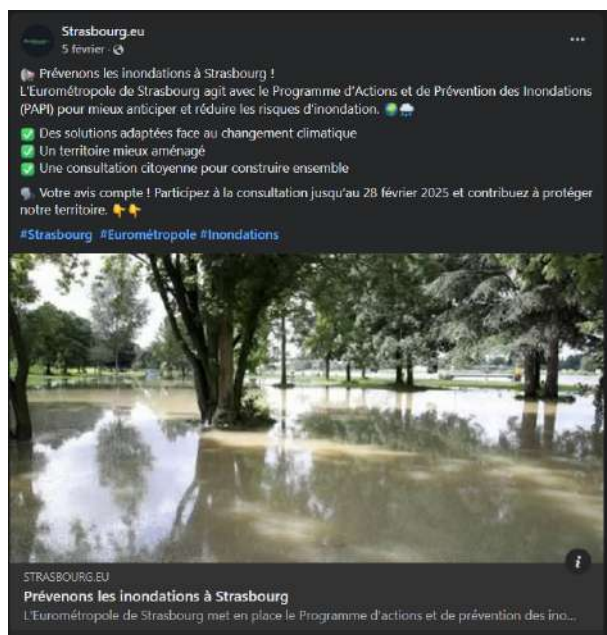


Image 4 : Post Linked-in 29 likes, 2 commentaires, 4 partage



Image 5: Post Instagram Mundolsheim – 2 likes

Pendant la phase de concertation les communications suivantes ont été effectuées :

- 27/01 au 28/02 février : affichages numériques sur les écrans du centre administratif de l'Eurométropole de Strasbourg ainsi que dans les mairies de quartiers.
- 29/01 post facebook page Participer.strasbourg.eu
- 29/01 Site de la DREAL
- 05/02 post Facebook page Strasbourg.eu
- 05/02 actualité sur le site strasbourg.eu
- 06/02 post Linked In
- 06/02 story Instagram

Les communes du périmètres Strabourgs Confluences ont également réalisées des communications sur leurs réseaux respectifs.

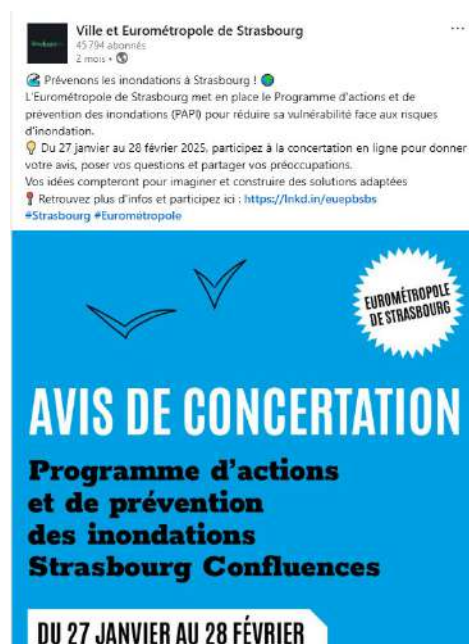


Image 6: Post Facebook – 9 likes, 2 commentaires, 1 partage

4. Participations à la concertation

À l'issue de cette concertation, les contributions sur la plateforme participer.strasbourg.eu s'élèvent :

- À 71 questionnaires entièrement complétés
- À 26 réponses partielles (non traitées dans le présent bilan)
- À 5 commentaires libres

Aucune contribution n'a été apportée au registre mis à disposition en centre administratif.

Les réponses partielles ne sont pas prises en compte dans le présent bilan. Elles montrent pour la plupart des réponses systématique sur les premières propositions, probablement pour observer rapidement le contenu des pages. Leur intégration biaiserait les résultats de la concertation.

Une réponse en commentaire libre n'est également pas traitée car elle ne concernait pas l'objet de la présente concertation.

5. Profil des contributeur·rices

La fin du questionnaire en ligne permettait de connaître le profil des personnes ayant répondu. Ces données sont mises en parallèles des statistiques de l'Insee sur l'Eurométropole de Strasbourg en date de 2021.

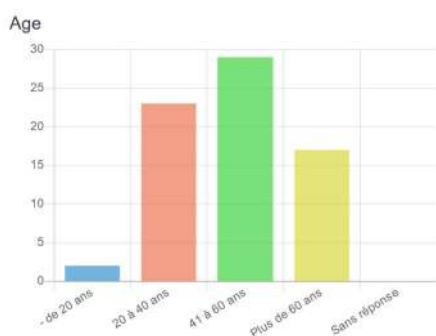


Image 7 : Age des contributeur·rices



Image 8 : Ancienneté de résidence des contributeur·rices

La pyramide des âges montre :

- une très faible représentativité des personnes ayant moins de 20 ans
- une sur-représentativité des personnes dans la tranche 41 à 60 ans.

Ces écarts peuvent notamment s'expliquer par les canaux de communications utilisés dans le cadre de cette concertation.

Parmi les répondant·es, 22 personnes habitent depuis plus de 40 ans dans l'Eurométropole, ils ont donc théoriquement pu être impactés la crue de la bruche de 1990.

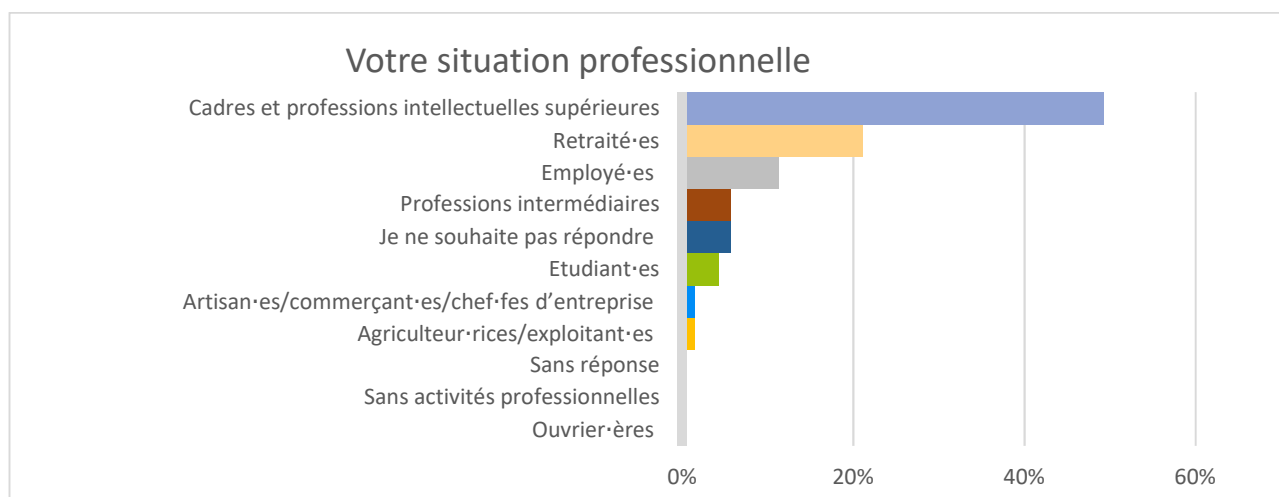


Image 9 : Situation professionnelle des contributeur·rices

En comparaison des statistiques de l'Insee, il apparaît que les cadres et professions intellectuelles supérieures sont très fortement surreprésentées (13.4% Insee, 49% concertation). Les retraités, employés, artisans, agriculteur apparaissent conforme aux statistiques de l'Insee.

Il est à noter la sous-représentation des professions intermédiaires (15.2% Insee, 5% concertation), des ouvriers (10.3% Insee, 0% concertation) et des personnes sans activité professionnelle. (21.6% Insee, 0% concertation)

Répartition des contributions

3% des réponses sont identifiées hors du périmètre du PAPI Strasbourg Confluences.

Il apparaît que Lampertheim, commune majoritairement hors du périmètre du PAPI est surreprésentée, montrant l'intérêt des habitants pour la thématique, qui sera transmise à l'animateur du PAPI Souffel, le SDEA.

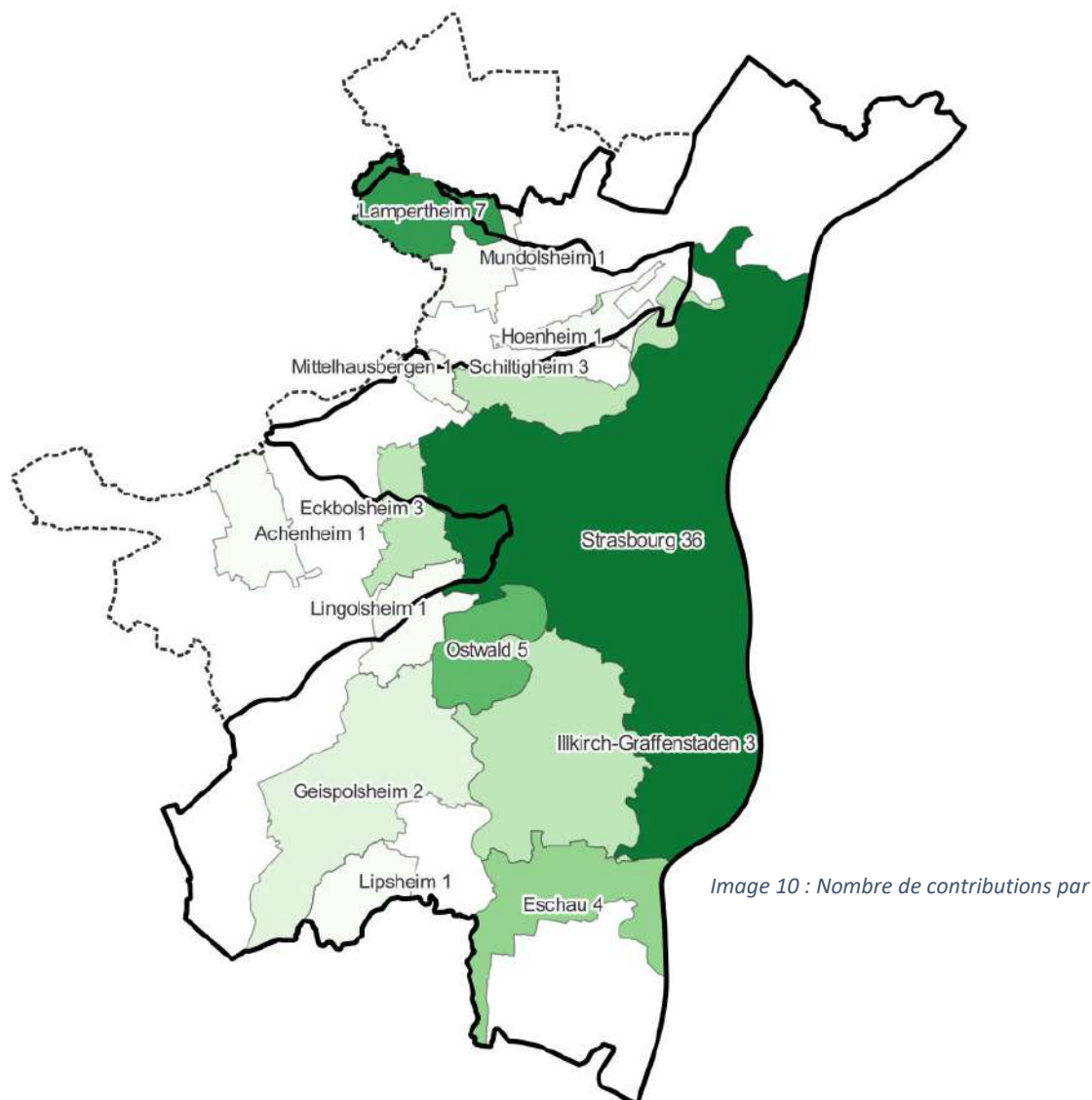


Image 10 : Nombre de contributions par

Résumé :

La concertation préalable volontaire a permis de recueillir 71 réponses complètes. Elle ne se montre que peu représentative de la population du territoire au regard de la forte participation des cadres, et de l'absence de participation d'autres catégories socio professionnelle. Cette absence de participation pourrait être la conséquence des axes de communication retenus plutôt que d'un désintérêt sur la thématique. Une attention particulière devra être portée lors des prochaines concertations afin de mieux toucher ces publics, par exemple en tenant des permanences dans les lieux de vies ou de travaux.

Les résultats devront donc être nuancés.

Dans le cadre de ce bilan, les réponses au questionnaire en ligne seront présentées dans un premier temps, suivi des commentaires libres accompagnés des réponses du porteur du PAPI. Les contributions ainsi traitées seront mises en parallèle du Programme d'Études Préalable au PAPI Strasbourg Confluences pour tirer les enseignements de la concertation préalable volontaire.

II. Questionnaire en ligne

Le questionnaire en ligne aura fait l'objet de 71 réponses complètes, et 26 réponses partielles. Les réponses partielles ne sont pas traitées dans le présent bilan.

1. Présentation du questionnaire

Le corps du questionnaire était constitué de 10 Questions obligatoires, et d'une question optionnelle en cas de réponse positive à la sixième question.

Certaines questions disposaient d'un champ libre « Autre » permettant de proposer une autre réponse ou d'ouvrir à d'autres réflexions sur la question posée.

Les questions étaient divisées en 4 sous-sections :

Questions	Conditions
<u>Votre relation au cours d'eau</u> ○ Q1 Pour moi un cours d'eau c'est plutôt : ○ Q2 Selon moi un cours d'eau doit être : ○ Q3 Racontez-nous un fait marquant que vous avez vécu en lien avec les cours d'eau de l'Eurométropole	Obligatoire, max 2, champ autre Obligatoire, max 2, champ autre Libre
<u>Votre expérience avec les inondations</u> ○ Q4 Par quelles inondations vous sentez-vous concerné-es ? ○ Q5 En cas d'inondations ○ Q6 Avez-vous déjà été confronté-es à une inondation ? ○ Q7 Déjà été confronté-es à une inondation. Racontez-nous :	Obligatoire, , champ autre Obligatoire, max 1, champ autre Obligatoire, max 1, Si Q6=oui, libre
<u>Agir pour prévenir l'impact des inondations</u> ○ Q8 Quelles actions vous semblent les plus pertinentes pour prévenir le risque inondation ? ○ Q9 Avez-vous déjà entendu parler d'ALABRI	Noter de 1 très pertinent à 4 peu pertinent Obligatoire, max 1
<u>Sensibilisation autour du risque inondation</u> ○ Q10 J'ai déjà été sensibilisé-e sur le risque inondation via ○ Q11 Pour m'informer sur le risque inondation je préfère :	Obligatoire, champ autre Obligatoire, champ autre

2. Réponses au questionnaire

a) Votre relation au cours d'eau

✓ Q1 : Pour moi un cours d'eau c'est plutôt :

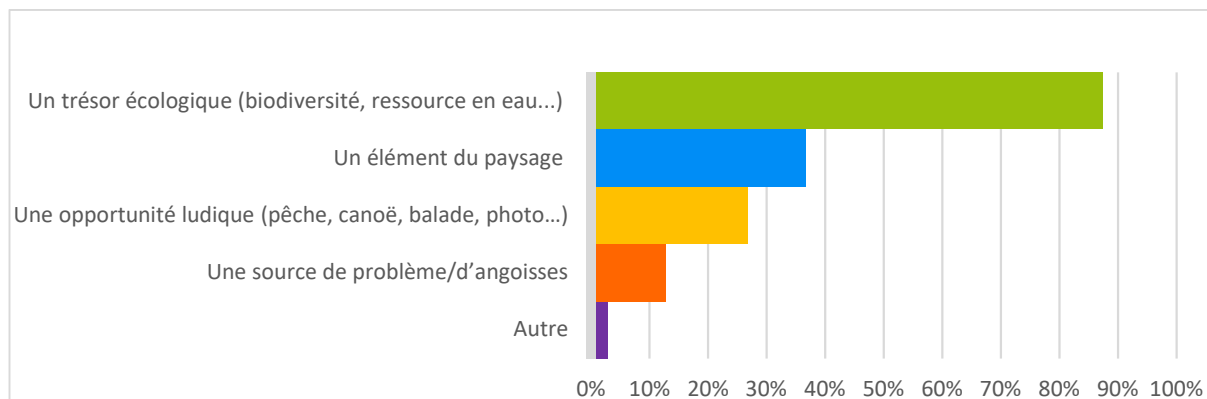


Image 11 : Réponses à "pour moi un cours d'eau c'est plutôt"

Près de 90% des répondant·es relient les cours d'eau à un sentiment positif et 12% le relient à une source de problèmes et d'angoisses. La part d'usages récréatifs représente un peu plus du quart.

Extraits d'expressions libres notable :

- « L'histoire de la ville »
- « Un risque de crue à cause de l'artificialisation des sols »

✓ Q2 : Selon moi un cours d'eau doit être

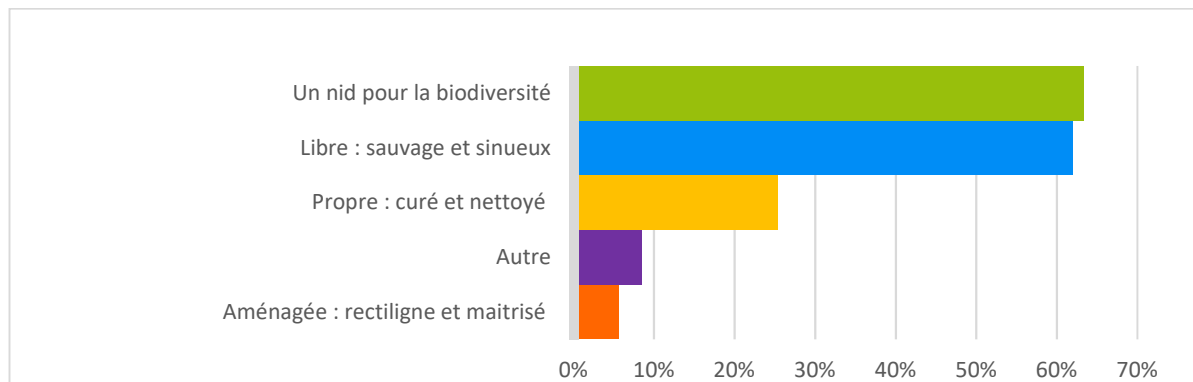


Image 12 : Réponses à "Selon moi un cours d'eau doit être"

La section libre « Autre » montre un intérêt pour contextualiser la manière dont doit être traité un cours d'eau en les distinguant par exemple : en zones habitées (plutôt rectiligne) ou dans les zones naturelles (plutôt libre). (3 remarques).

Les cours d'eau doivent être sauvages pour plus de 60% des répondant·es et permettre de préserver la biodiversité.

La part de répondants souhaitant des cours d'eau entretenus, propre et curé et nettoyée approche les 30% en tenant compte des expressions libres. La question ne permet cependant pas d'identifier la part s'exprimant au titre des déchets, des embâcles, ou des sédiments s'étant déposés.

Extraits d'expressions libres notable :

- « Ramasser régulièrement les déchets d'emballage »
- « Protégé des débordements »
- « Tout dépend du cours d'eau : type du cours d'eau, environnement proche, etc »

- ✓ Q3 : Racontez-nous un fait marquant que vous avez vécu en lien avec les cours d'eau de l'Eurométropole

38 personnes ont contribué à cette question libre, soit plus de la moitié des participant-es. Il a été relevé :

- 12 anecdotes ludiques (balade, canoé...)
- 9 faits autour de la biodiversité (paysages, animaux)
- 8 faits autour des inondations
- 5 faits autour des pollutions (déchets/comportements inappropriés)
- 6 remarques sur la présence d'embâcles et le manque d'entretien des cours d'eau.
- 1 remarque sur la crainte du réchauffement climatique
- 1 remarque sur l'augmentation du nombre de péniches, ou encore de bateaux de plaisance.

Les anecdotes montrent pour 30% des éléments relevant d'activités ludiques, pour 20% des éléments autour de la biodiversité et pour 50% des éléments se rattachant à des ressentis négatifs.

Extraits d'expressions libres notable :

- « Rencontre avec un Martin pêcheur et des grèbes huppés, de rares il y a 50 ans à régulières aujourd'hui. »
- « La découverte de certains méandres encore très beaux et à peu près préservés des aménagements humains. »
- « Le cours d'eau dans la forêt de la Nachtweid n'est absolument ni nettoyé ni entretenu »

Résumé :

La perception des cours d'eau montre une forte disparité de culture et de perception (notamment une opposition risque et biodiversité/activité ludique). Globalement, le ressenti est plutôt positif et le cours d'eau reste un atout territorial, mais de nombreuses personnes témoignent de pollutions (déchets) assez présents sur le cours d'eau, de même qu'un manque d'entretien perçu des cours d'eau. Ces éléments relèvent d'une action collective passant notamment par de la sensibilisation et de l'éducation à l'environnement

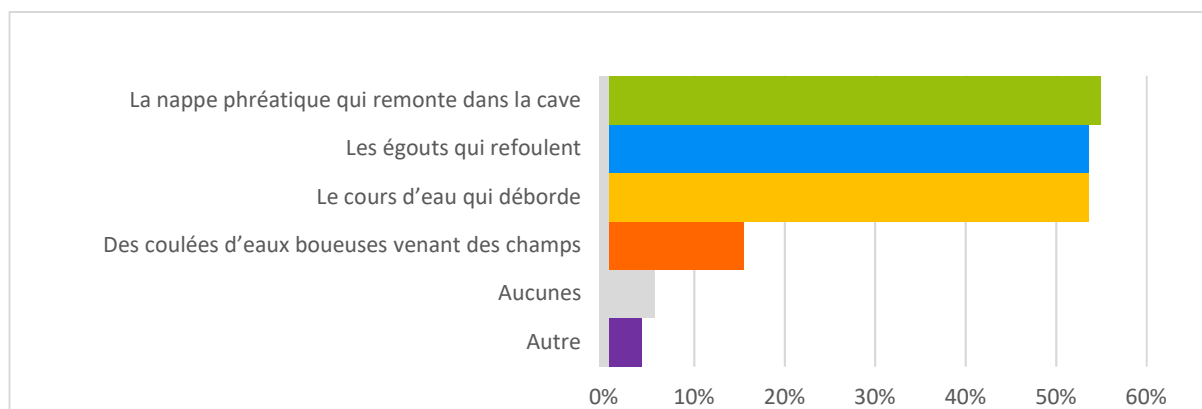
b) *Votre expérience avec les inondations*✓ Q4 : Par quelles inondations vous sentez-vous concerné-es

Image 13 : Réponses à "par quelles inondations vous sentez-vous concerné-es"

Les personnes ayant répondu se sentent autant concernées par les inondations par remontée de nappe, par le débordement de cours d'eau et égouts qui refoulent (+ de 50%). Le refoulement ne relève pas de la compétence GEMAPI mais montre l'importance du phénomène sur le territoire.

15% se sentent concernés par les Coulées d'Eaux Boueuses, le PAPI Strasbourg Confluences étant moins concernés par cette thématique, la proportion apparaît grande.

Seulement 5% des sondé-es ne sont concernés par aucun phénomène d'inondation, montrant que le ressenti positif autour d'un cours d'eau n'est pas éclipsé par le risque d'être inondé.

Extraits d'expressions libres notable :

- « Saturation des canalisations qui sont trop petites »
- « L'eau de pluie qui s'infiltre difficilement dans les sols par endroit »

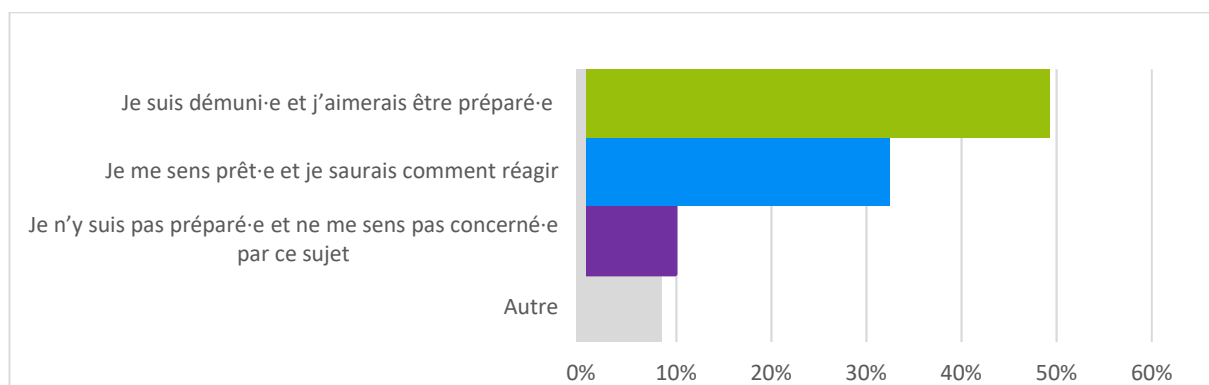
✓ Q5 : En cas d'inondation

Image 14 : Réponses à "en cas d'inondation"

50% des répondant-es seraient démuni-e face à une inondation et souhaiteraient être mieux préparer. 30% sont prêt-e à faire face à une inondation.

Extraits d'expressions libres notable :

- « Habitant en haut d'une colline, je suis conscient du sujet mais peut impacté »
- « Je suis démuni, mais habitant dans un grand immeuble, je ne vois pas trop ce que je pourrai faire pour être préparé. »
- « Je n'y suis pas préparé, mais je me sens concerné »

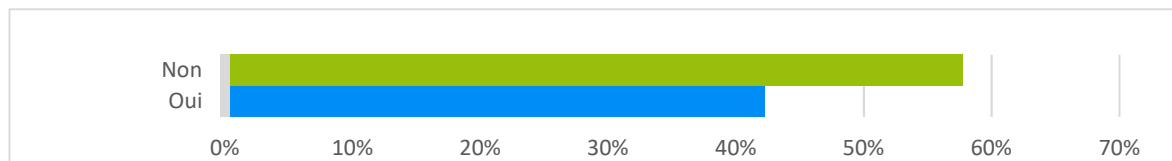
✓ Q6 : Avez-vous déjà été confronté.es à une inondation ?

Image 15 : Réponses à "Avez-vous déjà été confronté-es à une inondation"

42% des répondant·es ont déjà été confrontés à une inondation.

✓ Q7 : Vous avez déjà été confronté à une inondation, racontez-nous.

25 personnes ont développé en évoquant des inondations relatives :

- à des pluies orageuses 10
- à la nappe phréatique 5
- aux coulées d'eaux boueuses 1
- à des expériences professionnelles 2

45% des remarques concernent des problématiques liées à des pluies intenses. Les inondations par débordement de cours d'eau sont peu évoquées ou alors concernent des petits cours d'eau également réactifs à des pluies orageuses. (Lampertheim, avec le Kolbsenbach et Liesbach).

Les canalisations et les ruissellements urbains sont régulièrement cités (dimension, entretien), et certain·es évoquent la nécessité de dés-imperméabiliser pour éviter ces problèmes.

Les situations évoquées sont représentatives des inondations ayant impacté le territoire ces dernières années :

- des pluies intenses d'orage entraînant des ruissellements
- la nappe phréatique qui a eu un niveau plutôt élevé ces dernières années.

Les inondations majeures de cours d'eau telle que 1990 n'ont pas été évoquées par les 22 personnes qui habitaient dans l'Eurométropole de Strasbourg à cette époque.

Extraits d'expressions libres notable :

- « 30cm d'eau dans la cave - rien de grave »
- « Concerné par refoulement, nappe, et débordement de cours d'eau :
 - Pose de clapet anti retour
 - Cave compartimenté en zones pour limité les inondations et 6 pompes ont été placées pour évacuer en temps réel
 - devis pour des ventilations étanches, des solutions comme les batardeau automatique [...] »
- « Pour réduire le risque j'ai DÉMINÉRALISÉ, la terrasse devant la cave en enlevant les dalles béton pour que l'eau s'infiltre. »
- « J'ai eu l'occasion de circuler dans le Kochersberg au lendemain des inondations suite à des orages en juin 2018. La sidération des personnes inondées et l'ampleur des dégâts sont des faits très marquants. Certains lotissements récents n'auraient pas du être autorisés à ces endroits. »

Résumé :

Les contributions montrent une forte présence de la thématique d'inondation lié à des orages intenses et localisés, entraînant des inondations par ruissellement, et refoulement des réseaux. 40% des participant·es ont déjà vécu une situation d'inondation, mais les grandes crues ne sont pas vraiment mentionnées. La culture du risque semble alors entretenue par des événements récents liés principalement à l'augmentation des intensités orageuses, et à la densification des zones urbaines. Des attentes notables portent sur comment mieux réagir face à une inondation ainsi que sur le sujet de la dés-imperméabilisation.

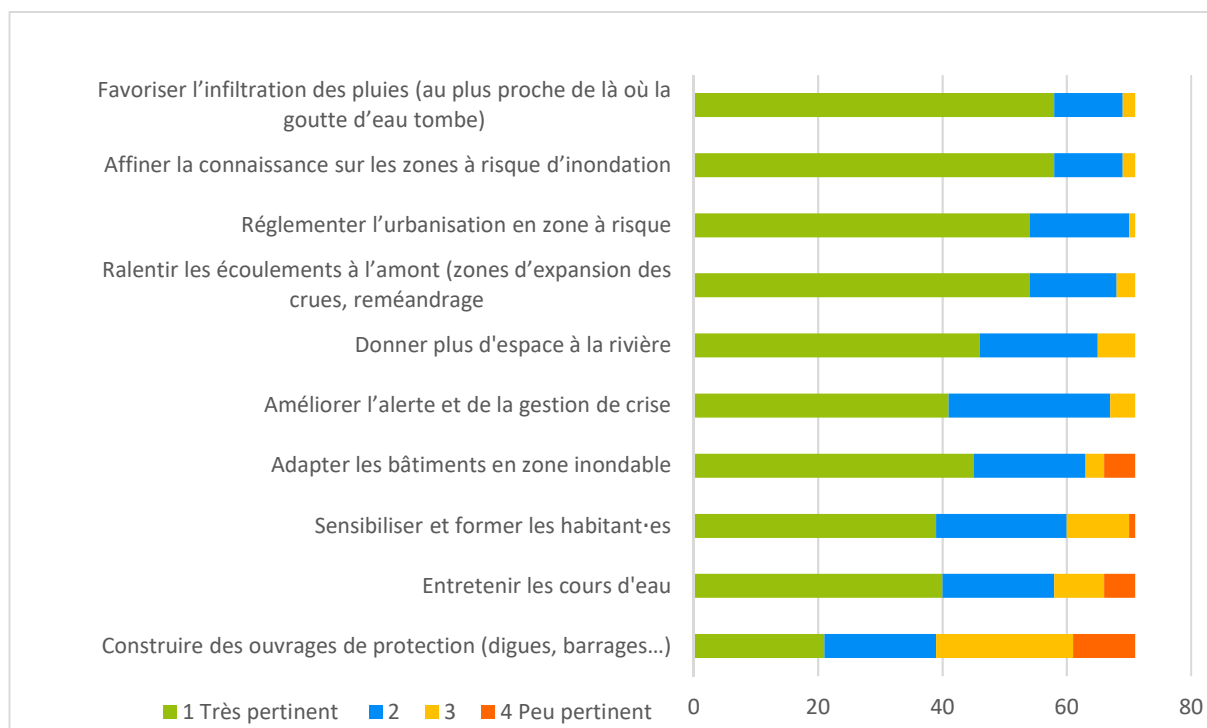
c) *Agir pour prévenir l'impact des inondations*✓ Q8 : Quelles actions vous semblent les plus pertinentes pour prévenir le risque inondation ?

Image 16: Réponses à "Quelles actions vous semblent les plus pertinentes pour prévenir le risque inondation ?"

Les réponses montrent un :

- Fort intérêt pour : favoriser l'infiltration et affiner la connaissance du risque.
- Intérêt marqué pour : ralentir les écoulements et réglementer l'urbanisation.
- Intérêt pour : améliorer l'alerte et la gestion de crise et donner plus d'espace à la rivière.

Il apparaît ensuite un intérêt moins consensuel pour les actions relevant d'améliorer l'alerte et la gestion de crise, ou encore le fait de sensibiliser ou former les habitants.

Des voix identifient des actions comme peu pertinentes tel que le fait d'adapter les bâtiments en zone inondable, ou encore le fait d'entretenir les cours d'eau.

Près de la moitié des répondants jugent plutôt peu pertinent la construction d'ouvrages de protection.

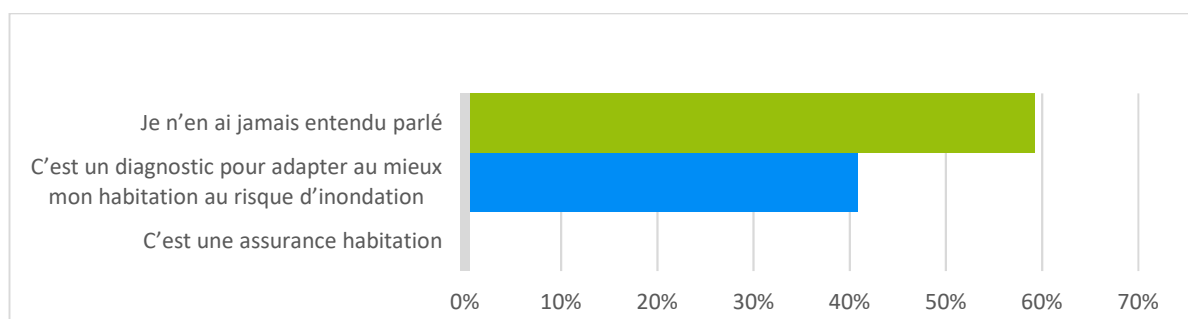
✓ Q9 : Avez-vous déjà entendu parler d'ALABRI

Image 17 : Réponses à "Avez-vous déjà entendu parler d'ALABRI"

40% des participant·es ont déjà entendu parler du dispositif ALABRI. Le dispositif n'ayant pas fait l'objet d'une très grande diffusion médiatique. Il apparaît que ce dispositif est relativement bien connu des sondé·es, et dénote de l'appropriation déjà forte du sujet par les participant·es.

Résumé :

Les contributions montrent un intérêt mesuré pour les ouvrages de protection au regard d'autres possibilités de réduire le risque inondation. L'infiltration apparaît comme un enjeu important, ainsi que la connaissance de l'aléa et la réglementation des zones à risques. Les solutions fondées sur la nature pourraient apparaître comme une solution intermédiaire entre les attentes d'espace pour la rivière et la faible appétence pour des ouvrages de protection.

d) Sensibilisation autour du risque inondation

✓ Q10 : j'ai déjà été sensibilisé.e sur le risque inondation via :

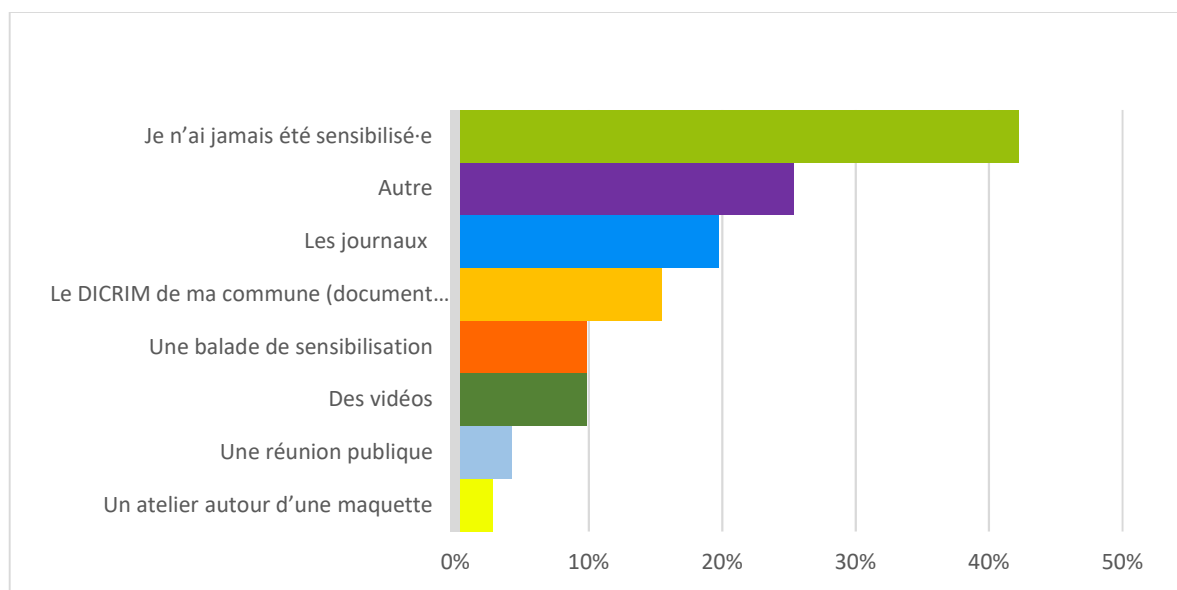


Image 18 : Réponses à "j'ai déjà été sensibilisé-e sur le risque inondation via"

42% des personnes n'ont jamais été sensibilisées.

Les journaux (20%) et le Dicrim (15%) apparaissent comme des canaux assez efficaces pour porter à connaissance le sujet inondation.

L'Information des Acquéreurs et des Locataires (IAL) a également été citée par 3 personnes, tandis que 2 personnes ont évoqué le dispositif ALABRI ou assimilé.

3 personnes ont été sensibilisées par leur formation universitaire ou dans le cadre de leur travail.

Extraits d'expressions libres notable :

- « Les maquettes du Vaisseau »
- « Les assises de l'eau »

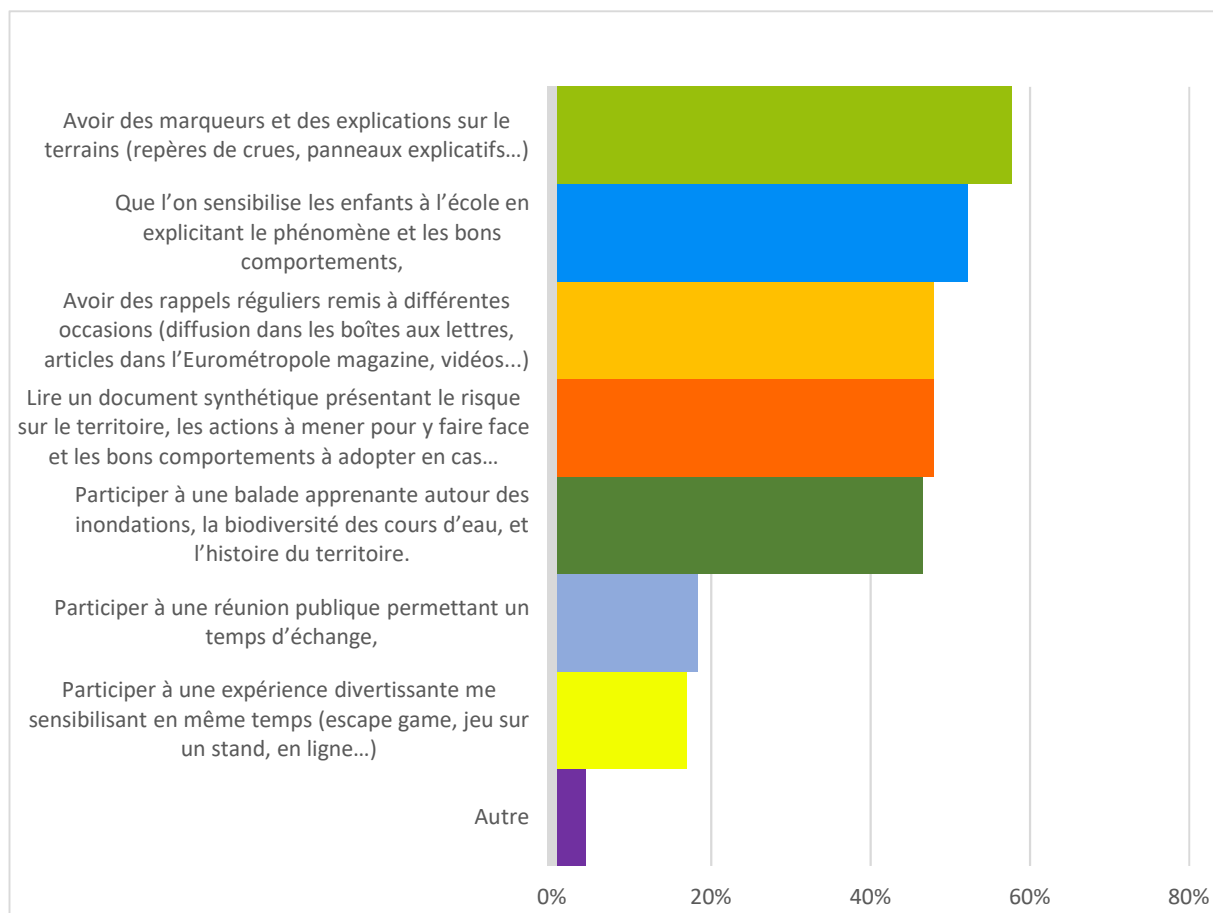
✓ Q11 : Pour m'informer sur le risque inondation, je préfère :

Image 19 : Réponses à "pour m'informer sur le risque inondation, je préfère"

Les actions de sensibilisation remportant le plus d'approbation sont :

- À 58% : Avoir des marqueurs et des explications sur le terrain (repères de crues, panneaux explicatifs...)
- À 52% : Que l'on sensibilise les enfants à l'école en explicitant le phénomène et les bons comportements.
- À 47% : La mise à disposition de documents synthétiques, les communications traditionnelles des collectivités (boitage, vidéo..) ainsi que les balades apprenantes reçoivent une attention similaire.
- À moins de 20% : Les réunions publiques et les expériences divertissantes.

Si les réponses peuvent être biaisées par l'absence de représentativité du jeune public, il est à noter que les communications traditionnellement utilisées dans la prévention des risques sont préférées par les sondés (DICRIM, les repères de crues, les journaux, et la sensibilisation à l'école). Les balades apprenantes rencontrent une appétence remarquable, et les réunions publiques remportent moins d'adhésion.

Extraits d'expressions libres notable :

- « savoir si ma maison est concernée ou pas, y compris en tenant compte des risques accrus liés au changement climatique »
- « un document par commune avec les points sensibles et les actions personnalisées à mener selon le secteur concerné »

Résumé :

Au regard des contributions, il apparaît pertinent de continuer à mettre en avant les marqueurs territoriaux des inondations, en mobilisant les outils traditionnels de la sensibilisation au risque inondation (scolaires, rappels via le DICRIM, newsletter...). Les expérimentations telles que les balades apprenantes remportant une adhésion plutôt forte, l'expérimentation d'autres méthodes ludiques pourraient être envisagées malgré un taux d'adhésion assez faible. Plus de 40% des personnes considèrent n'avoir pas été sensibilisées, les actions de sensibilisations restent donc à ce jour insuffisantes.

3. Bilan du questionnaire

Il ressort globalement :

- Un ressenti plutôt positif vis-à-vis des cours d'eau malgré un risque présent pour près de 90% des répondants ;
- Un intérêt fort pour la dés-imperméabilisation des sols ;
- Une inquiétude sur la pollution et l'entretien des cours d'eau nécessitant de poursuivre la sensibilisation sur ces sujets ;
- La mise au second plan des grandes crues au profit des inondations par ruissellement suite à un orage ;
- Un intérêt pour la biodiversité et des cours d'eau plus naturel, et un intérêt modéré pour les ouvrages de protection classique, pouvant favoriser les réflexions sur les solutions fondées sur la nature ;
- Une appétence pour les outils traditionnels de sensibilisation au risque inondation ;
- Un déficit de sensibilisation de la population exposée entraînant des attentes pour savoir mieux réagir en cas d'inondation ;
- Une nécessité d'aller chercher des catégories sociales professionnelles plus éloignées de la thématique.

IV. Réponses aux contributions libres

5 contributions libres ont été déposées sur le site participer.eu. Parmi celles-ci, 1 réponse n'est pas traitable car ne concernant pas le projet Strasbourg Confluences. Le nombre de remarques permet de les traiter individuellement.

✓ Entretien des cours d'eau :

« Riverain de la Souffel, les premières inondations se sont produites en 2018, les eaux stagnant pendant trois semaines ont causé la perte d'arbres fruitiers situé sur la rive droite de la rivière. En 2024 des pluies d'orage ont mis les prés et le verger sous eau. En janvier 2025 après la fonte des quelques centimètres de neige la rivière était à deux doigts de déborder. J'ai vécu uniquement deux curages de la Souffel dans les années 1970.

Les arbres bordant la rivière vieillissent et les branches mortes tombent dans l'eau. Le passage d'une équipe spécialisée pour enlever ces branches permettrait certainement d'accélérer le courant. Après le passage de la Souffel sous le canal de la Marne au Rhin à Souffelweyersheim la rivière forme de nombreux méandres jusqu'à ce qu'elle se jette dans l'Ill. Un travail de fond me semble absolument nécessaire pour que l'eau puisse circuler plus rapidement. »

REPONSE : La Souffel est concernée le PAPI Souffel, et ne concerne pas la présente concertation. Il est cependant nécessaire de sensibiliser globalement les propriétaires riverains de cours d'eau non domaniaux concernant l'entretien qui leur appartient.

✓ Proximité d'un cours d'eau :

« J'habite à côté du Rhin tortu. Les sous-sols de mon immeuble sont situés sous le niveau du Rhin tortu. Au vu des inondations de plus en plus fréquentes et de plus en plus nombreuses et réparties sur tout le territoire français, je m'inquiète sérieusement de voir un jour le Rhin tortu déborder et inonder nos sous-sol. »

REPONSE : Le cours d'eau du Rhin Tortu est un cours d'eau entièrement régulé par l'action humaine. Le risque d'inondation est donc moindre que pour un cours d'eau naturel cependant, tout bien situé à proximité d'un cours d'eau présente une sensibilité aux inondations. La réalisation d'un diagnostic ALABRI est à envisager (modulo condition d'éligibilité). Il est à noter que si les études et travaux de la démarche PAPI visent à diminuer la sensibilité du territoire au risque inondation, elles ne permettront pas de s'y soustraire.

✓ Dés-imperméabilisation et urbanisation (2 remarques) :

« Il me paraît important de désimperméabiliser au maximum les cours d'eau et les villes pour permettre à l'eau de s'infiltrer naturellement. Ralentir l'urbanisation des zones à risques inondation pour éviter tout imperméabilisation proche des cours d'eau qui pourrait exacerber les inondations. »

« Je pense qu'il serait judicieux de lancer une campagne pour inciter les personnes, les entreprises et les collectivités à Déminéraliser et à rendre perméable une multitude de terrains qui ont été recouverts de goudron de pavés ou de dalles en béton où il n'y a pas ou peu de passage. Cette mesure est peu onéreuse et peut être rapidement mise en œuvre. 👍 »

REPONSE : L'Eurométropole porte des réflexions en ce sens « ville éponge », « déconnexion des eaux pluviales », « gestion intégrée des eaux pluviales », « végétalisation des cours d'écoles ». Ce travail, d'ores et déjà engagé à vocation à se poursuivre.

Qui plus est la mise en place de la ZAN (Zéro Artificialisation Nette) devrait permettre de jouer sur une consommation plus raisonnée des espaces.

V. Enseignement de la concertation

Il est nécessaire de nuancer les résultats de la concertation au regard du profil des personnes ayant répondues à la concertation préalable volontaire. L'absence de certaines catégories socio-professionnelle, et la surreprésentation des cadres et profession intellectuelle pouvant entraîner une différence entre les résultats et les attentes du territoire.

La démarche PAPI n'est pas remise en cause par les participant-es. Les résultats du questionnaire s'articulent bien avec les remarques libres recueillies.

Les contributions auront permis d'apporter les nuances suivantes dans le programme d'action PAPI Strasbourg Confluences :

AXE 1 – Communication/Sensibilisation - Sensibiliser les propriétaires riverains d'un cours d'eau de ce qu'implique la présence du cours d'eau, en terme d'entretien et de risques induits. - Sensibiliser autour de la richesse des cours d'eau et la nécessité de préserver la biodiversité (limiter la pollution principalement) - Continuer à développer la culture du risque des grandes crues, tout en incluant les préoccupations actuelles portant également sur les inondations par ruissellement et la remontée de nappe. - Sensibiliser, outiller, informer les habitants, sur les actions permettant de prévenir les dommages et d'assurer leur mise en sécurité en cas d'inondation. - Mobiliser principalement les outils traditionnels de sensibilisation au risque inondation, exception faite des réunions publiques
AXE 2 – Surveillance et prévision Pas d'impact
AXE 3 - Alerte et gestion de crise Pas d'impact
AXE 4 - Prise en compte dans les documents d'urbanisme Contribuer à poursuivre les actions autour de la des-imperméabilisation et la gestion intégrée des eaux pluviales. Contribuer à mieux intégrer les enjeux des inondations et de la des-imperméabilisation dans les projets urbains et dans les règles d'urbanisme.
AXE 5 - Réduction de la vulnérabilité Lors des actions de réduction de la vulnérabilité du bâti chercher à : - Sensibiliser et outiller les personnes face aux inondations - Sensibiliser à la des-imperméabilisation et la déconnexion des eaux pluviales. - Sensibiliser au rôle des propriétaires riverains des cours d'eau
AXE 6 – Ralentissement des écoulements La concertation montre un intérêt pour le ralentissement des écoulements tant qu'ils ne touchent pas d'enjeu.
Axe 7 – Gestion des ouvrages hydrauliques Les ouvrages hydrauliques ne rencontrant pas une adhésion particulière, les réflexions devront se concentrer plutôt sur des solutions moins structurelles, potentiellement fondées sur la nature, et dans le cas d'ouvrages de protections se révélant pertinent, devront ouvrir à une nouvelle consultation pour en vérifier l'adhésion.
Axe 8 – Qualité des milieux Poursuivre l'amélioration des cours d'eau pour restaurer leur bon état structurel et écologique.

La concertation préalable volontaire du PAPI Strasbourg Confluences s'est révélée encourageante. La consultation et la concertation du public ont vocation à être poursuivies dans le cadre de la présente démarche PAPI, autant dans son élaboration que dans sa mise en œuvre. Une attention et un effort d'adaptation sera nécessaire pour chercher à impliquer plus largement les catégories de citoyens qui n'ont pas contribué à la présente concertation (canaux de communication, recueil des contributions...)

Annexe 1- Questionnaire

Votre relation au cours d'eau

- Q1 Pour moi un cours d'eau c'est plutôt : *(question obligatoire, 2 réponses maximum)*
 - Une opportunité ludique (pêche, canoë, balade, photo...)
 - Un trésor écologique (biodiversité, ressource en eau...)
 - Une source de problème/d'angoisses
 - Un élément du paysage
 - Autre (libre)
- Q2 Selon moi un cours d'eau doit être : *(question obligatoire, 2 réponses maximum)*
 - Propre : curé et nettoyé
 - Aménagée : rectiligne et maîtrisé
 - Libre : sauvage et sinueux
 - Un nid pour la biodiversité
 - Autre
- Q3 Racontez-nous un fait marquant que vous avez vécu en lien avec les cours d'eau de l'Eurométropole
(réponse libre)

Votre expérience avec les inondations

- Q4 Par quelles inondations vous sentez-vous concerné-es ? Obligatoire
 - Des coulées d'eaux boueuses venant des champs
 - Le cours d'eau qui déborde
 - La nappe phréatique qui remonte dans la cave
 - Les égouts qui refoulent
 - Aucunes
 - Autre
- Q5 En cas d'inondations Obligatoire, max 1
 - Je me sens prêt-e et je saurais comment réagir
 - Je suis démuni-e et j'aimerais être préparé-e
 - Je n'y suis pas préparé-e et ne me sens pas concerné-e par ce sujet.
 - Autre :
- Q6 Avez-vous déjà été confronté-es à une inondation ? Obligatoire, max 1
 - Oui
 - Non
- Vous avez déjà été confronté-es à une inondation. Racontez-nous : Si Q6=oui, libre

Agir pour prévenir l'impact des inondations

- Quelles actions vous semblent les plus pertinentes pour prévenir le risque inondation ? Noter de 1 très pertinent à 4 peu pertinent
 - Affiner la connaissance sur les zones à risque d'inondation
 - Construire des ouvrages de protection (digues, barrages...)
 - Favoriser l'infiltration des pluies (au plus proche de là où la goutte d'eau tombe)
 - Entretenir les cours d'eau
 - Ralentir les écoulements à l'amont (zones d'expansion des crues, reméandrage)
 - Sensibiliser et former les habitant·es
 - Donner plus d'espace à la rivière
 - Améliorer l'alerte et de la gestion de crise
 - Réglementer l'urbanisation en zone à risque
 - Adapter les bâtiments en zone inondable

- Avez-vous déjà entendu parler d'ALABRI Obligatoire, max 1
 - C'est une assurance habitation
 - C'est un diagnostic pour adapter au mieux mon habitation au risque d'inondation
 - Je n'en ai jamais entendu parlé

Sensibilisation autour du risque inondation

- J'ai déjà été sensibilisé-e sur le risque inondation via : Obligatoire
 - Le DICRIM de ma commune (document d'information communale sur les Risques Majeurs)
 - Des vidéos
 - Une balade de sensibilisation
 - Un atelier autour d'une maquette
 - Une réunion publique
 - Les journaux
 - Je n'ai jamais été sensibilisé-e
 - Autre :

- Pour m'informer sur le risque inondation je préfère : Obligatoire
 - Lire un document synthétique présentant le risque sur le territoire, les actions à mener pour y faire face et les bons comportements à adopter en cas d'inondation
 - Avoir des rappels réguliers remis à différentes occasions (diffusion dans les boîtes aux lettres, articles dans l'Eurométropole magazine, vidéos...)
 - Avoir des marqueurs et des explications sur le terrain (repères de crues, panneaux explicatifs...)
 - Participer à une réunion publique permettant un temps d'échange,
 - Participer à une expérience divertissante me sensibilisant en même temps (escape game, jeu sur un stand, en ligne...)
 - Participer à une balade apprenante autour des inondations, la biodiversité des cours d'eau, et l'histoire du territoire.
 - Que l'on sensibilise les enfants à l'école en explicitant le phénomène et les bons comportements,
 - Autre :

Parlez-nous de vous :

- Age : Obligatoire, max 1
 - - de 20 ans
 - 20 à 40 ans
 - 41 à 60 ans
 - Plus de 60 ans
- Votre commune de résidence Obligatoire, max 1
 - Bischheim - Blaesheim - Eckbolsheim - Entzheim - Eschau - Fegersheim - Geispolsheim - Hoenheim - Holtzheim - Illkirch-Graffenstaden - Lampertheim - Lingolsheim - Lipsheim - Mittelhausbergen - Mundolsheim - Niederhausbergen - Oberhausbergen - Oberschaefolsheim - Ostwald - Plobsheim - Reichstett - Schiltigheim - Strasbourg - La Wantzenau - Wolfisheim
- Quartier Si commune = Strasbourg
Obligatoire, max 1
 - Bourse – Krutenau
 - Cronenbourg Nord
 - Cronenbourg Sud
 - Elsau
 - Esplanade
 - Gare
 - Grande-île
 - Hautepierre
 - Koenigshoffen
 - Meinau
 - Montagne-Verte
 - Neudorf – Musau
 - Neuhof Nord
 - Neuhof Sud
 - Orangerie - Conseil des XV
 - Port-du-Rhin
 - Poteries – Hohberg
 - Robertsau - Cité de l'III
 - Robertsau – Wacken
 - Tribunal – Contades
- Depuis quand habitez-vous dans l'Eurométropole de Strasbourg ? Obligatoire, max 1
 - moins d'un an
 - 1-5 ans
 - 5-20 ans
 - 20-40 ans
 - >40 ans
 - Je n'habite pas l'Eurométropole
- Votre situation professionnelle Obligatoire, max 1
 - Agriculteur·rices/exploitant·es
 - Artisan·es/commerçant·es/chef·fes d'entreprise
 - Cadres et professions intellectuelles supérieures
 - Professions intermédiaires
 - Employé·es
 - Ouvrier·ères
 - Retraité·es
 - Etudiant·es
 - Sans activités professionnelles
 - Je ne souhaite pas répondre

Annexe 2

Délibération au Conseil de l’Eurométropole de Strasbourg du vendredi 6 octobre 2023
« prévention des risques d’inondation et réduction de la vulnérabilité aux inondations et coulées d’eaux boueuses du territoire de l’Eurométropole de Strasbourg : stratégie et programme d’actions. »

Délibération au Conseil de l'Eurométropole de Strasbourg du vendredi 6 octobre 2023

Prévention des risques d'inondation et réduction de la vulnérabilité aux inondations et coulées d'eaux boueuses du territoire de l'Eurométropole de Strasbourg : stratégie et programme d'actions.

Numéro E-2023-963

La présente délibération a pour ambition d'enrichir les plans d'actions de l'Eurométropole de Strasbourg en matière de gestion des risques d'inondation et coulées d'eaux boueuses pour anticiper les effets du changement climatique et mobiliser les capacités d'adaptation du territoire.

A. Atténuer les dommages en réduisant les vulnérabilités, une démarche favorable à une plus grande résilience du territoire

Le programme d'actions proposé ci-dessous est la déclinaison opérationnelle d'une stratégie de réduction de la vulnérabilité aux risques d'inondation et de coulées d'eaux boueuses élaborée dans le cadre de l'exercice de la compétence Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI), en complément des actions menées par l'Eurométropole de Strasbourg en matière de restauration des milieux aquatiques (reméandrage de cours d'eau etc), de protection contre les inondations (gestion des systèmes d'endiguement etc) et de réduction des risques de ruissellement non urbain (aménagements hydraulique douce etc).

Elle fait suite à une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage débutée en avril 2021 et achevée en février 2023 par la validation du projet de stratégie par le comité de pilotage. Ces travaux ont notamment permis de mobiliser l'ensemble des parties prenantes sur le sujet de la réduction de la vulnérabilité du territoire avec une vingtaine de rencontres individuelles, cinq comités techniques et cinq comités de pilotage.

La finalité de cette stratégie est d'améliorer la résilience et de réduire la vulnérabilité aux inondations, enjeux stratégiques de l'Eurométropole de Strasbourg sur son territoire. Elle trouve sa légitimité dans la nécessité de protéger les personnes et les biens face aux trois aléas expertisés sur le territoire de l'Eurométropole : débordement de cours d'eau, coulées d'eaux boueuses et remontées de nappe.

Cette stratégie est déclinée en cinq objectifs stratégiques qui traduisent les buts à atteindre à moyen et long terme :

- le renforcement de la dynamique d'intervention de l'Eurométropole de Strasbourg et du dialogue territorial. Un dialogue nourri favorisé par une animation permanente constitue des facteurs de réussite importants pour la déclinaison et la mise en œuvre de la stratégie à l'échelle de territoire sur un temps long. Le rôle de l'Eurométropole dans cet objectif stratégique est central ; elle se place en moteur pour entretenir les synergies et permettre l'émergence de nouvelles solutions visant à la réduction de la vulnérabilité. L'objectif est de maintenir un maximum d'acteurs susceptibles d'agir directement pour la réduction de la vulnérabilité du territoire dans une communauté d'acteurs actifs,
- l'amélioration de la connaissance de la vulnérabilité aux risques naturels. L'élaboration de la stratégie a permis d'améliorer la connaissance de l'exposition globale du territoire, et a permis de cerner les besoins et attentes en termes de connaissance de la vulnérabilité des enjeux. Cet objectif vise à approfondir encore cette connaissance de la vulnérabilité, à l'échelle des équipements et bâtiments spécifiques mais aussi à une échelle plus globale. Divers acteurs sont porteurs d'actions, en particulier les gestionnaires de réseaux et de bâtiments, et acteurs économiques, pour les études sur les enjeux dont ils sont gestionnaires. L'Eurométropole se place en accompagnatrice des démarches,
- la réduction de la vulnérabilité grâce à la réalisation de mesures concrètes. Il s'agit du volet opérationnel concret par la mise en œuvre d'actions de réduction des vulnérabilités. Divers acteurs du territoire sont porteurs d'actions, en particulier les gestionnaires de réseaux et de bâtiments et les acteurs économiques pour l'application des mesures préconisées dans les diagnostics. Les opérations mises en place pourront être accompagnées par les services de l'Eurométropole et l'animateur de la démarche,
- l'anticipation de la gestion de crise comme facteur de résilience. Cet objectif vise à améliorer un volet essentiel dans la réduction de la vulnérabilité : la gestion de crise. Pour autant, les actions associées ne se placent pas dans la réponse opérationnelle, mais bien dans l'anticipation des situations de crise,
- le développement de la sensibilisation, la culture et la mémoire du risque. La sensibilisation et la communication sont des leviers pour la mise en œuvre d'opérations de réduction de la vulnérabilité. L'objectif vise à toucher un large panel d'acteurs, potentiellement moteurs sur le territoire. Des opérations d'envergure seront appuyées par une sensibilisation opérationnelle soutenue. Des opérations de formation permettront d'asseoir la culture du risque inondation sur le territoire.

Au terme de ces travaux de définition des besoins et de l'ambition, ces objectifs stratégiques ont été déclinés en 29 objectifs opérationnels et 34 opérations concrètes, en concertation avec les techniciens du territoire et le comité de pilotage. Le programme d'actions ambitieux, chiffré, s'organise autour d'une stratégie adaptative qui s'inscrit dans le temps long échelonné selon plusieurs cycles d'intervention couvrant au total dix années de mobilisation des parties prenantes. Ce programme a été conçu pour pouvoir s'adapter à l'évolution du dialogue territorial, des opportunités et des faisabilités. Une

place est également laissée pour intégrer des besoins émergents qui apparaîtraient au cours des différents cycles, l'ensemble de l'effort étant mesuré et évalué par des bilans intermédiaires réguliers.

Le programme d'actions décliné en fiches action, annexé à la présente délibération, est proposé à votre approbation, permettant ainsi de mettre en œuvre les premières opérations définies dans un premier cycle (2023 – 2026).

Principaux éléments de diagnostic et programme d'actions proposés

Réduction de la vulnérabilité des habitations

Le diagnostic du territoire a estimé que 14 000 habitations sont exposées à au moins un aléa (coulées d'eaux boueuses, débordement de cours d'eau pour une crue centennale, remontée de nappe). Sur les 14 000 habitations, près de 11 000 correspondent à des habitations individuelles et plus de 3 000 sont des habitats collectifs.

Sur les 14 000 habitations, près de 5,5 % répartis dans 13 secteurs géographiques sont estimées avec une vulnérabilité forte et très forte, d'après les critères définis pour la mission (fréquence d'exposition, logements de plain-pied, éloignement d'un centre de secours etc).

Une campagne de diagnostics individuels des habitations visant à sensibiliser les propriétaires, à définir les mesures organisationnelles et structurelles à mettre en place pour réduire la vulnérabilité et à accompagner les propriétaires dans la mise en œuvre de ces mesures, est proposée dans le cadre d'un marché pluriannuel à bons de commande.

Assortie d'une campagne de communication, la campagne de diagnostic s'appuiera sur les financements croisés de l'Eurométropole de Strasbourg et du fonds de prévention des risques naturels majeurs (FPRNM dit fonds Barnier) ainsi que de la Région Grand Est, permettant de proposer une prise en charge à 100 % des diagnostics, sans contribution financière des propriétaires concernés mais avec leur accord.

La campagne de diagnostics sera organisée de manière à couvrir l'ensemble du territoire selon les priorités suivantes :

- les bâtiments de vulnérabilité très forte situés sur les périmètres des Plans de prévention des risques d'inondations (PPRI) du territoire pour lesquels le diagnostic est obligatoire ;
- les bâtiments de vulnérabilité très forte hors zone PPRI (correspondant majoritairement aux secteurs Ouest concernés par les coulées d'eaux boueuses) ;
- les autres bâtiments exposés (d'abord ceux en zone PPRI, puis le reste du territoire exposé).

L'objectif fixé est de réaliser 95 diagnostics / an pour un montant estimatif de 168 000 € TTC / an et un reste à charge, après récupération des subventions, de 82 000 € / an pour l'Eurométropole de Strasbourg, à programmer sur le budget de fonctionnement chaque année. Cet objectif pourra être ajusté à chaque phase budgétaire annuelle.

L'accompagnement de l'Eurométropole de Strasbourg se poursuivra auprès des propriétaires concernés (recherche de financement FPRNM) dans la phase de mise en œuvre des mesures de réduction de la vulnérabilité mais cette fois sans prise en charge financière des travaux par l'Eurométropole de Strasbourg.

Réduire la vulnérabilité des acteurs économiques

Le diagnostic du territoire a estimé que plus de 4 000 entreprises sont exposées à au moins un aléa (coulées d'eaux boueuses, débordement de cours d'eau pour une crue centennale, remontée de nappe). Sur les 4 000 entreprises, 60 entreprises ont une activité agricole.

Sur les 4 000 entreprises, près de 2 % sont estimées avec une vulnérabilité forte, d'après les critères de vulnérabilité définis pour la mission.

Il est proposé dans un premier temps de mettre en place une convention de partenariat entre la Chambre de commerce et d'industrie Alsace Eurométropole (CCI) et l'Eurométropole de Strasbourg pour la mise en œuvre commune de trois actions :

- l'élaboration d'outils de communication et de sensibilisation communs aux risques d'inondation et de coulées de boues pour les acteurs économiques : plaquettes d'informations, ateliers de sensibilisation etc,
- le développement d'un outil web « d'auto-diagnostic » destiné aux entreprises vulnérables du territoire permettant une sensibilisation des acteurs économiques aux risques (niveaux d'eau atteints, types de risques, accessibilités etc),
- la définition d'un cahier des charges commun pour la prise en compte renforcée du risque d'inondation et de coulées d'eaux boueuses dans les diagnostics proposés par la CCI dans le cadre du programme INTERREG Clim'Ability design porté par la CCI.

Les modalités de partenariat à définir feront l'objet d'une délibération à suivre et pourront être déployées auprès des autres acteurs économiques pouvant être concernés (Chambre de métiers et de l'artisanat, Chambre d'agriculture d'Alsace).

Le montant estimatif des dépenses associées aux outils, dédiées au partenariat Eurométropole - CCI est d'environ 35 000 € à mobiliser dès les premières années du programme (20 000 € pour l'outil Web « d'auto-diagnostic » et 15 000 € pour les outils de communication et sensibilisation).

Ces actions pourront faire l'objet d'un co-financement fléché dans le cadre du partenariat entre l'Eurométropole de Strasbourg, la Caisse des Dépôts et Consignations et le FPRNM.

Réduire la vulnérabilité des réseaux

Le diagnostic du territoire a estimé que 850 équipements de réseaux sont exposés et un linéaire total de réseaux potentiellement vulnérables aux inondations de 1 700 km. Il est ici question d'infrastructures de type routes, voies, lignes, canalisations ou d'équipements associés (local, atelier, dépôt, poste) dédiés au gaz, à l'électricité, au transport, au tram, à l'eau, à l'assainissement etc.

Les principes d'intervention retenus pour le 1^{er} cycle vont permettre d'amorcer les réflexions collectives et individuelles des gestionnaires de réseaux afin d'aboutir à une meilleure connaissance de la vulnérabilité fonctionnelle du territoire autour de trois actions :

- organisation de groupes de travail entre gestionnaires de réseaux visant au partage de données,
- développement d'outils communs de prévision adaptés à différents réseaux,
- réalisation de diagnostics de vulnérabilité sur des équipements ciblés comme stratégiques sous gestion eurométropolitaine (réseaux d'assainissement, réseaux routiers etc).

L'action de l'Eurométropole sur ces principes d'interventions consistera à accompagner les gestionnaires de réseau dans leur démarche d'amélioration de la connaissance de leur vulnérabilité et à animer la mise en réseau de ces gestionnaires. Elle permettra d'orienter les gestionnaires, de cadrer les échanges et les modalités de partage des données. Elle se placera en facilitatrice des échanges et de renforcement de la dynamique territoriale entre multiples gestionnaires publics et privés.

Dans le cas d'actions de diagnostics de vulnérabilité des réseaux sous gestion eurométropolitaine (réseaux d'assainissement), l'enveloppe financière GEMAPI, inscrite dans le plan pluriannuel d'investissement de l'Eurométropole, pourra être mobilisée comme source de financement complémentaire aux autres sources de financement mobilisables (FPRNM).

Réduire la vulnérabilité des établissements sensibles ou stratégiques

Le diagnostic du territoire a montré l'exposition de près d'une centaine de sites stratégiques et sensibles. Parmi eux, des bâtiments gérés par des collectivités diverses : la Collectivité européenne d'Alsace, la Région Grand Est, les communes et l'Eurométropole de Strasbourg. Il est ici question de bâtiments scolaires, de plateformes techniques dédiées par exemple à la régulation, d'ateliers, de bâtiments administratifs etc.

Les principes d'intervention retenus pour le 1^{er} cycle vont permettre d'amorcer les réflexions collectives et individuelles des gestionnaires de bâtiments afin d'aboutir à une meilleure connaissance de la vulnérabilité fonctionnelle du territoire autour de trois actions :

- organisation de groupes de travail entre gestionnaires de bâtiments publics, en particulier pour la rédaction commune de cahiers des charges pour la réalisation de diagnostics de vulnérabilité aux inondations,
- diagnostics de vulnérabilité sur des établissements publics stratégiques et sensibles exposés, et mise en œuvre des mesures préconisées,
- sensibilisation des gestionnaires.

L'action de l'Eurométropole sur ces principes d'interventions consistera à accompagner les gestionnaires d'établissements sensibles ou stratégiques dans leur démarche d'amélioration de la connaissance de leur vulnérabilité et à animer la mise en réseau de ces gestionnaires. Elle permettra d'orienter les gestionnaires, de cadrer les échanges et

les modalités de partage des données. Elle se placera en facilitatrice des échanges et de renforcement de la dynamique territoriale entre multiples gestionnaires publics et privés.

Dans le cas d'actions de diagnostics de vulnérabilité des établissements sous gestion eurométropolitaine, l'enveloppe financière GEMAPI pourra aussi être mobilisée comme source de financement complémentaire aux autres sources de financement mobilisables (FPRNM).

Développer la culture du risque et se préparer à la crise

L'accompagnement à la gestion de crise proposé dans le cadre de la présente stratégie s'articulera autour d'un partenariat à organiser entre la ville de Strasbourg et l'Eurométropole de Strasbourg. Il s'agira de définir un programme d'exercices de gestion de crise à l'échelle de la ville de Strasbourg, notamment en vue, si nécessaire, d'amender le plan communal de sauvegarde (PCS) de la ville de Strasbourg.

L'accompagnement des autres communes de l'Eurométropole de Strasbourg pourra se faire au travers d'un accompagnement dans la révision de leurs PCS au regard des risques d'inondation et de coulées d'eaux boueuses.

Le développement de la culture du risque est proposé à deux échelles distinctes :

- à l'échelle de la ville de Strasbourg, par l'enrichissement du circuit pédagogique ciblé sur le risque inondations qui existe et en accompagnant la Ville dans la mise en place de repères de crue informatifs (crue théorique centennale et / ou rénovation de repères de crue historiques),
- à l'échelle de l'Eurométropole de Strasbourg par l'accompagnement des autres communes dans le recensement des repères de crues historiques et la mise en place de nouveaux repères de crue ;

B. Une gestion intégrée du risque inondation, nourrie d'une politique de prévention consolidée et propice à un aménagement du territoire qui s'adapte à l'évolution du climat

L'ensemble des opérations décrites ci-avant s'articule plus largement avec les autres interventions de l'Eurométropole de Strasbourg dans la déclinaison de sa compétence GEMAPI. Aussi, il vous est proposé de l'enrichir encore avec un dispositif labellisé par l'État.

L'agglomération de Strasbourg est un territoire de confluence de cours d'eau (Ill – Bruche – Souffel – Andlau - Rhin) et un Territoire à risque important d'inondation (TRI) au sens de la directive inondation. Aussi, il vous est proposé d'inscrire la stratégie de réduction de la vulnérabilité dans un Programme d'actions de prévention des inondations (PAPI), recommandé par l'État en cohérence et synergie avec les territoires et bassins versants amont.

Le dispositif PAPI est un appel à projet initié par l'État en 2002 permettant l'obtention de financements de l'État (via le FPRNM) dans un cadre contractuel entre l'État et les collectivités porteuses. Il a pour objet de promouvoir une gestion globale des risques d'inondation à l'échelle d'un bassin de risques cohérents pour réduire les conséquences négatives des inondations sur les enjeux humains, les biens, les activités économiques et l'environnement. Ainsi, au-delà des financements demandés à l'État pour le 1^{er} cycle du programme de réduction de la vulnérabilité, cette démarche permettra de les garantir dans le temps, mais aussi de les étendre à d'autres opérations (aussi bien pour l'Eurométropole de Strasbourg, études pour de futurs aménagements par exemple, que pour les habitants), en particulier pour les travaux de réduction des vulnérabilités des habitations non couvertes par un PPRI.

Les PAPI sont structurés selon sept axes recouvrant les aspects fondamentaux de la prévention du risque inondation (outre l'axe 0 relatif à l'animation du PAPI) :

- axe 1 : amélioration de la connaissance et de la conscience du risque,
- axe 2 : surveillance, prévision des crues et des inondations,
- axe 3 : alerte et gestion de crise,
- axe 4 : prise en compte du risque inondation dans l'urbanisme,
- axe 5 : réduction de la vulnérabilité des biens et des personnes,
- axe 6 : gestion des écoulements,
- axe 7 : gestion des ouvrages hydrauliques.

La première étape de cette démarche est la constitution et le dépôt auprès de la Préfète d'un programme d'études préalables (PEP) au PAPI, qui porterait le nom de « PEP Strasbourg confluences ».

Le territoire de l'Eurométropole de Strasbourg est déjà concerné par deux autres périmètres de PAPI et/ou de PEP, ainsi qu'un PEP en phase d'émergence sur la Souffel :

- PAPI Zorn Aval animé par le Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle (pour les communes ou parties des communes de Eckwersheim et Vendenheim),
- PEP Bassin de la Bruche-Mossig animé par le Syndicat mixte du Bassin de la Bruche – Mossig (pour les communes ou parties des communes de Achenheim, Breuschwickersheim, Eckbolsheim, Entzheim, Hangenbieten, Holtzheim, Kolbsheim, Lingolsheim, Oberschaeffolsheim, Osthoffen et Wolfisheim).

La mise en place d'un PEP « Strasbourg confluences » dont la délimitation sera dépendante des périmètres de PEP / PAPI déjà existants (pas de superposition de périmètres possible) permettra de :

- bénéficier des mêmes conditions de financements du FPRNM sur l'ensemble du territoire,
- bénéficier d'un financement à hauteur de 80 % sur les dépenses d'animation et l'ensemble des supports nécessaires pendant toute la durée du PEP (deux ans) puis du PAPI à suivre (cinq ans),
- couvrir la totalité du périmètre du territoire à risque important (TRI) d'inondation de l'agglomération de Strasbourg d'un outil de cohérence en matière de prévention des inondations et donc répondre aux exigences réglementaires,
- rendre plus lisible et cohérente la stratégie de réduction de la vulnérabilité.

Le programme d'études préalables comportera les actions suivantes :

- animation et supports de communication associés,
- campagnes de diagnostics de vulnérabilité et communication associées,
- travaux de réduction de la vulnérabilité,
- outils de culture du risque et sensibilisation,
- outils de prévision aux risques d'inondation et coulées d'eaux boueuses,
- études préalables aux projets d'aménagements hydrauliques de prévention des inondations (zones d'expansion des crues, reculs et renforcements de systèmes d'endiguement, aménagements hydrauliques mixtes et écrêtement des crues).

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

*Le Conseil
sur proposition de la Commission plénière
après en avoir délibéré*

approuve

- *le programme de réduction de la vulnérabilité aux risques d'inondations, de coulées d'eaux boueuses et de remontées de nappe de l'Eurométropole de Strasbourg,*
- *le lancement d'un marché pluriannuel pour la réalisation des diagnostics individuels à destination des habitations vulnérables pour une durée de quatre ans et d'un montant maximum annuel de 168 000 € TTC ainsi que le principe de gratuité des diagnostics de vulnérabilité effectués pour les particuliers,*
- *le principe de conventionnement entre l'Eurométropole de Strasbourg et la Chambre de Commerce et d'Industrie Alsace Eurométropole pour la réalisation des actions de sensibilisation des entreprises vulnérables, le développement d'un outil web pour le « diagnostic individuel » et l'élaboration d'un cahier des charges commun « inondation »,*
- *la mobilisation des financements de l'Eurométropole de Strasbourg inscrits dans l'autorisation de programme GEMAPI n°306 pour les diagnostics de vulnérabilité liés aux réseaux et aux établissements sous gestion eurométropolitaine,*
- *l'engagement de l'Eurométropole de Strasbourg dans la préparation d'un dossier de candidature pour doter le territoire d'un programme d'études préalables (PEP), étape initiale à la mise en place d'un programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) sous la dénomination « PEP Strasbourg confluences » puis « PAPI Strasbourg confluences »,*

décide

- *d'imputer la dépense de 27 100 € TTC correspondant à la réalisation du marché de diagnostics individuels pour l'année 2023 sur la ligne budgétaire EN02E – nature 617 fonction 731 dont les crédits sont inscrits au budget 2023,*
- *de prendre en charge le reste à charge des dépenses liées à la réalisation des diagnostics de vulnérabilité des réseaux et établissements sensibles et stratégiques sous gestion eurométropolitaine classés comme vulnérables dont les crédits seront inscrits dans l'AP GEMAPI n°0306, nature 2031,*
- *de déposer les dossiers auprès des services de l'État pour la validation d'un programme d'études préalables (PEP) « Strasbourg confluences »,*

autorise

la Présidente ou son·sa représentant·e à signer :

- *les pièces nécessaires à l'établissement d'un marché pluriannuel pour la réalisation des diagnostics de vulnérabilité,*
- *les pièces nécessaires à la constitution du dossier de programme d'études préalables (PEP) « Strasbourg confluences ».*

**Adopté le 6 octobre 2023
par le Conseil de l'Eurométropole de Strasbourg**

**Rendu exécutoire après
transmission au contrôle de légalité préfectoral
le 12 octobre 2023**

(Accusé de réception N°067-246700488-20231006-161397-DE-1-1)

**et publication sur le site Internet www.strasbourg.eu
le 12 octobre 2023**

Annexe 3

Déclaration d'intention pour un programme
d'actions de prévention des inondations
(PAPI) Strasbourg Confluences.

Gestion et prévention des risques environnementaux

MADAME JOSIANE CHEVALIER
PRÉFÈTE DE LA RÉGION GRAND EST
PRÉFÈTE DU BAS-RHIN
COORDONNATRICE DU BASSIN RHIN-MEUSE
HÔTEL DE LA PRÉFECTURE
2 PLACE DU PETIT BROGLIE
67000 STRASBOURG

Strasbourg, le **10 NOV. 2023**

Objet : Déclaration d'intention pour un programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) Strasbourg Confluences

Madame la Préfète,

L'Eurométropole de Strasbourg est localisée dans le Territoire à Risque important d'Inondation (TRI) de l'agglomération strasbourgeoise. La connaissance du risque inondation, bien que toujours perfectible, y est bien développée, sur les trois risques qui la concernent : débordement de cours d'eau, remontée de nappe, et ruissellement.

En effet, le territoire est couvert par trois Plans de Prévention du Risque Inondation (PPRI) approuvés le 26 août 2010 pour la Zorn et le Landgraben, le 23 septembre 2019 pour la Bruche, et le 20 avril 2018 pour l'Eurométropole de Strasbourg. Ce dernier prend en compte le risque d'inondation provoqué par les débordements de l'Ill, de la Bruche, de l'Ehn, de l'Andlau, de la Scheer et du Rhin, ainsi que le risque d'inondation par la remontée de la nappe phréatique.

Par ailleurs, le contexte de l'Eurométropole de Strasbourg, à la confluence de plusieurs cours d'eau, a poussé la collectivité à porter une réflexion sur sa résilience au risque inondation.

Elle anime la Stratégie Locale de Gestion des Risques d'Inondation (SLGRI) approuvée en 2020 par l'État qui couvre trois axes hydrauliques majeurs dépassant les limites du TRI : la Bruche, l'Ill et le Rhin.

Elle s'est également saisie des problématiques liées aux risques d'inondations par ruissellements pouvant s'accompagner de coulées d'eaux boueuses, en réalisant des actions pour en développer la connaissance ainsi que pour diminuer les apports solides, notamment par la mise en place d'aménagements dits d'hydraulique douce.

Enfin, l'Eurométropole de Strasbourg s'est engagée dans un travail de concertation avec l'ensemble des acteurs volontaires de son périmètre pour affiner la connaissance des vulnérabilités individuelles et ainsi développer une stratégie concertée pour réduire la vulnérabilité collectivement. Cette stratégie de réduction de la vulnérabilité aux risques inondations et coulées de boues a été entérinée par délibération du Conseil de l'Eurométropole en date de 6 octobre 2023.

.../...

Par cette même délibération, le Conseil de l'Eurométropole de Strasbourg a souhaité s'inscrire dans une démarche PAPI portant le nom de Strasbourg Confluences, par la réalisation d'un Programme d'Études Préalables. Ce programme aura pour objectif d'affiner les pistes de réflexions dessinées par la SLGRI, ainsi que par la stratégie de réduction de la vulnérabilité du territoire, en vue de définir leur mise en œuvre dans le cadre d'un PAPI complet. Il permettra de continuer à mobiliser efficacement les acteurs autour de la thématique, d'engager des actions essentielles pour la réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens, ainsi que d'entretenir la culture du risque.

Le cahier des charges d'élaboration du PAPI prévoit la mise en œuvre d'une concertation préalable au sens de l'article L.121-15-1 du code de l'environnement, afin de débattre de l'opportunité, des objectifs et des principales orientations du PAPI, des enjeux socio-économiques qui s'y attachent ainsi que de leurs impacts significatifs. L'article L.121-16-1 du code de l'environnement en fixe les modalités.

Dans le cadre de l'élaboration de son PAPI, l'Eurométropole de Strasbourg prévoit une concertation préalable d'une durée minimale de 15 jours et maximale de 3 mois. A minima un registre de concertation préalable sera mis à disposition du public pour lui permettre de s'exprimer. L'Eurométropole de Strasbourg en tirera les enseignements et répondra le cas échéant.

Toutes les modalités de la concertation préalable seront communiquées au public au moins 15 jours à l'avance sur le site internet de l'Eurométropole de Strasbourg, par voie d'affichage dans l'ensemble des accueils des collectivités contenues dans le périmètre du PAPI et par voie de publication dans la presse locale.

Le territoire projeté du PAPI Strasbourg Confluences s'inscrit dans un objectif de couverture cohérente du territoire. Il contiendra l'entièreté du périmètre de l'Eurométropole de Strasbourg déduction faite des territoires PAPI existants ou projetés à date de ce courrier. Par ce découpage, l'intégralité du TRI sera donc couverte par une démarche PAPI, de même que la quasi-totalité de la SLGRI.

Les territoires déduits sont donc :

- Le périmètre du PEP Bruche Mossig validé le 12 mai 2022, PEP animé par le Syndicat Mixte Bassin Bruche Mossig ;
- Le périmètre du PAPI Zorn Aval et Landgraben labellisé le 5 novembre 2015, PAPI animé par le SDEA ;
- Le périmètre du futur PEP projeté sur le bassin hydrographique de la Souffel, PEP qui sera animé par le SDEA.

Aussi, par ce présent courrier, j'ai l'honneur de vous déclarer l'intention de l'Eurométropole de Strasbourg de porter un programme d'études préalable au PAPI, portant le nom de Strasbourg Confluences. L'Eurométropole de Strasbourg s'engage à rédiger le programme d'études préalable et sollicite le démarrage du financement du poste d'animation à partir du 1er janvier 2024.

.../...

Plus généralement, le programme d'études préalable au PAPI Strasbourg Confluences s'inscrit dans des démarches plus globales engagées par la collectivité et notamment le Plan Climat de l'Eurométropole de Strasbourg (PCAET).

Conformément aux règles en vigueur, je vous saurais gré de bien vouloir désigner le préfet pilote, le référent État, et le service instructeur du programme d'études préalable au PAPI.

Une copie de ce courrier sera également transmise à la DREAL.

Veuillez agréer, Madame la Préfète, l'expression de ma considération la plus distinguée.

Thierry SCHAAL
Vice-Président



Annexe 4

La démarche PAPI Strasbourg Confluences, l'état des lieux du territoire, et les actions envisagées

CONCERTATION PRÉALABLE VOLONTAIRE

**Programme d'actions
et de prévention
des inondations
Strasbourg Confluences**

— La démarche en bref et en détail —



Programme d'Actions et de Prévention des Inondations (PAPI) Strasbourg Confluences

1. Présentation de la démarche *En bref*

2. État des lieux du territoire...7

3. Actions envisagées...23

En détail

Concertation préalable
volontaire

Du 27 janvier au 28 février 2025

DONNEZ
VOTRE AVIS



Arbogast 1990 @DNA

1. Présentation de la démarche

En bref

Programme d'Actions et de Prévention des Inondations



mai 1983 Wacken @DNA



Le périmètre du PAPI Strasbourg Confluences

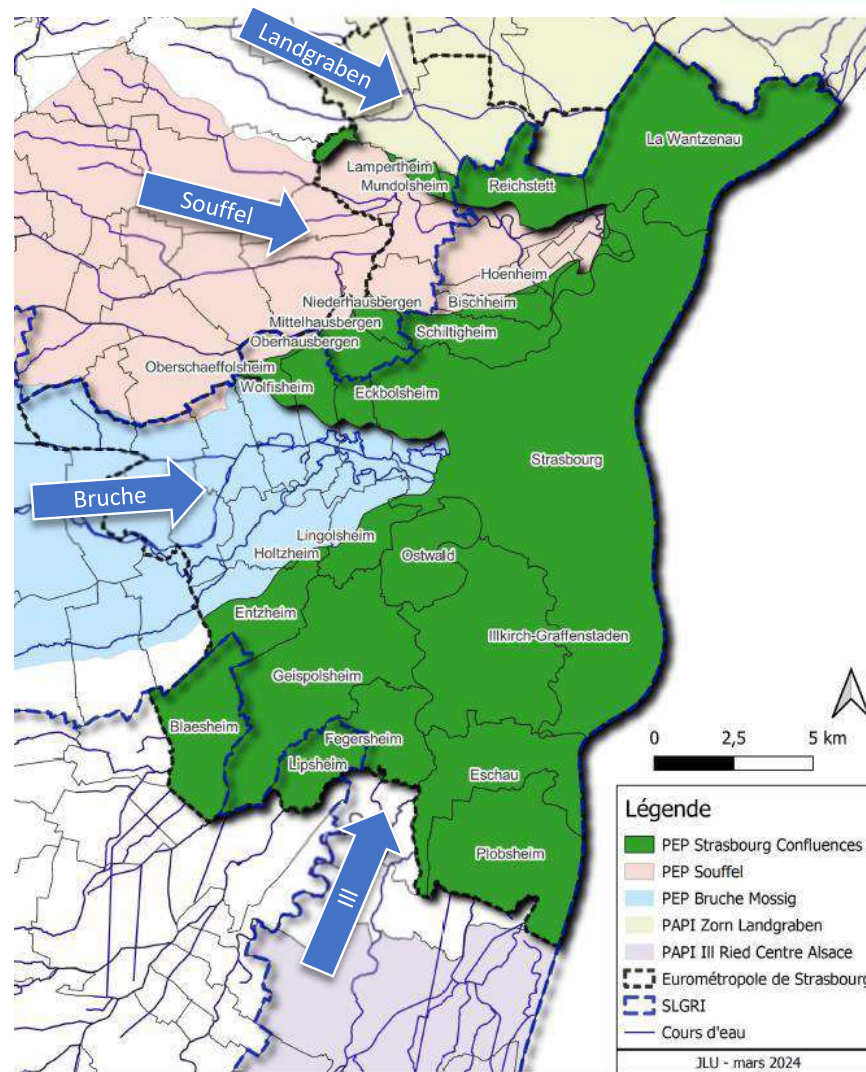
S'étend sur 25 communes de l'Eurométropole de Strasbourg.

Il comporte un principal cours d'eau :

- L'Il (Ehn, Andlau, Scheer)

Alimenté par trois principaux affluents :

- Bruche
- Souffel
- Landgraben



Les Programmes d'Actions et de Prévention des Inondations (PAPI)

Une démarche qui mobilise l'ensemble des axes de la gestion des risques d'inondation.

Une démarche sur 8 axes :



La présente concertation préalable volontaire s'inscrit au lancement de la démarche PAPI qui animera les actions de préventions des inondations sur les années à venir.

La démarche PAPI se déroule en deux étapes :

- 1 le PEP : Programme d'Etudes Préalables, Son objet est d'affiner la connaissance du risque inondation, de murir la stratégie de prévention, et d'identifier quels aménagements sont pertinents sur le territoire. En parallèle de ces études des actions sur les axes 1 à 5 sont mises en œuvre.
- 2 le PAPI : Programme d'Actions et de Prévention des Inondations (PAPI) Les études préalables terminées, le PAPI labellisé est alors mis en œuvre, avec la réalisation des actions sur les 8 axes qui le compose.

Le Programme d'Etudes Préalables a une durée indicative de 2 ans

Le PAPI a une durée indicative de 6 ans.

Les Programmes d'Actions et de Prévention des Inondations (PAPI)

Une démarche qui mobilise l'ensemble des axes de la gestion des risques d'inondation.

[Toutes les actions p.23](#)



PEP Exemples d'actions envisagées au présent Programme d'Etudes Préalables



Axe	Objectif	Exemple d'actions
1 CONNAISSANCE ET CONSCIENCE DU RISQUE	Compléter les connaissances sur le risque inondation à l'échelle du territoire et développer la culture et la mémoire du risque.	-Création d'outils de sensibilisation -Pose de repères de crues -Étude hydromorphologique (dynamique des cours d'eau)
2 SURVEILLANCE ET PREVISION	Améliorer l'anticipation de la survenue d'une crue	-Pose de sondes de niveau, -Télétransmission vers un tableau de bord
3 ALERTE ET GESTION DE CRISE	Améliorer l'alerte à la population et l'organisation de l'action publique lors d'évènements majeurs	-Réalisation d'exercices de gestion de crise -Conforter et étendre le système d'alerte téléphonique -Accompagner la mise à jour des Plans Communaux de Sauvegarde
4 PRISE EN COMPTE DANS LES DOCUMENTS D'URBANISME	Rendre systématique la prise en compte du risque dans les documents d'urbanisme.	-Mise à jour du risque dans le Plan local d'urbanisme -Mise à jour du risque dans le Schéma de Cohérence Territoriale
5 REDUCTION DE LA VULNERABILITE	Diminuer la vulnérabilité des enjeux en zone inondable (habitations, activités économiques et bâtiments publics)	-Diagnostics et travaux de réduction de la vulnérabilité

Actions qui pourront faire l'objet d'une labellisation PAPI

6 RALENTISSEMENT DES ECOULEMENTS	Travaux sur l'écoulement du cours d'eau, visant à retenir les eaux à l'amont et rendre la venue des crues plus progressive.	-Reméandrage -Zone d'expansion de crues
7 GESTION DES OUVRAGES HYDRAULIQUES	Travaux sur des ouvrages de protection existant ou à créer.	-Ouvrages de protections (digues...)
8 QUALITÉ DES MILIEUX	Travaux visant l'amélioration de la qualité écologique des milieux aquatique (cours d'eau, zones humides)	-Rétablir la continuité écologique -Préservation, création de zones humides

PAPI

2. État des lieux du territoire

En détail



Territoire à Risque Important (TRI)

L'agglomération strasbourgeoise est classée territoire à risque important depuis le 18 décembre 2012.

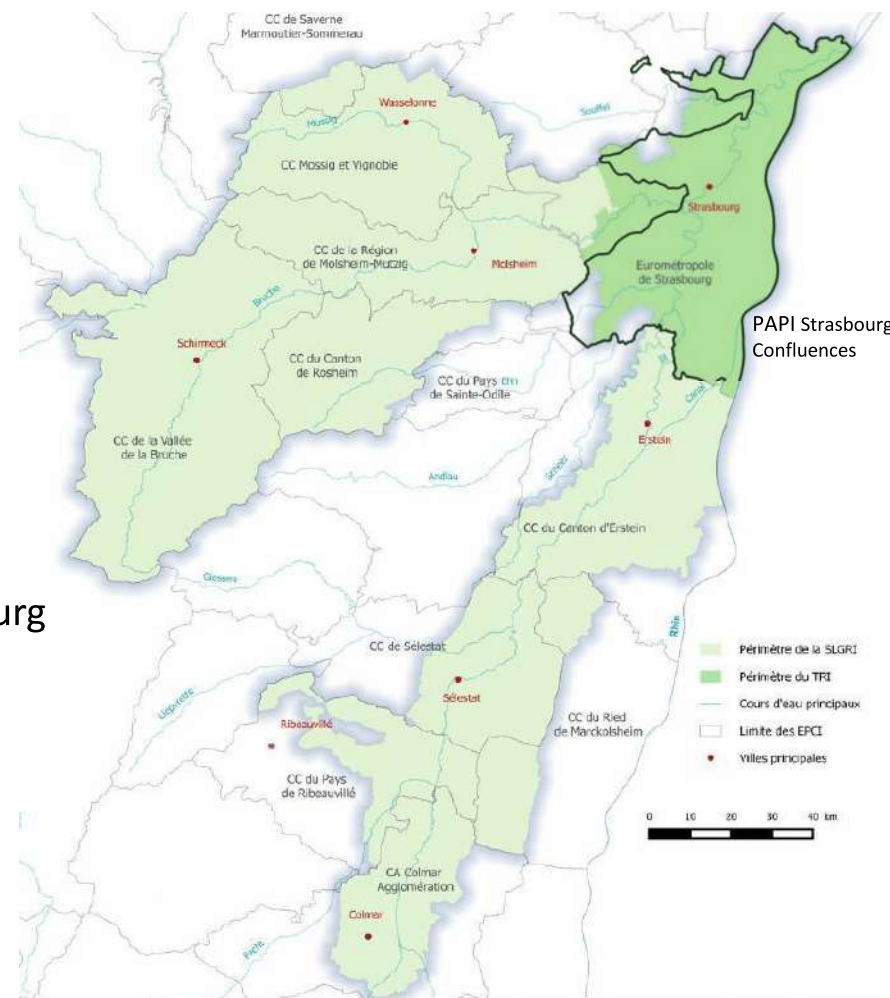
Pour répondre aux enjeux de ce TRI, une Stratégie Locale de Gestion des Risques d'Inondation SLGRI Bruche ILL Mossig Rhin a été élaborée. Elle est décomposée en 3 axes :

- Bruche : Syndicat Bruche Mossig
- Ill : Région Grand Est
- Rhin : Services de l'Etat.

La coordination des 3 axes est réalisée par l'Eurométropole de Strasbourg avec l'appui des services de l'Etat.

Cette stratégie est articulée autour de 6 objectifs de pour réduire les conséquences dommageables des inondations

- **Gouvernances** adaptées
- **Amélioration de la connaissance** et de la conscience du risque
- Préservation des **zones d'expansion de crues**
- Préparation à la **gestion de crise** et au retour à la normale
- Gestion des **ouvrages hydrauliques** existants
- Gestion intégrée du risque inondation



Compétences sur le périmètre PAPI

L'EMS dispose des compétences obligatoires GEMAPI

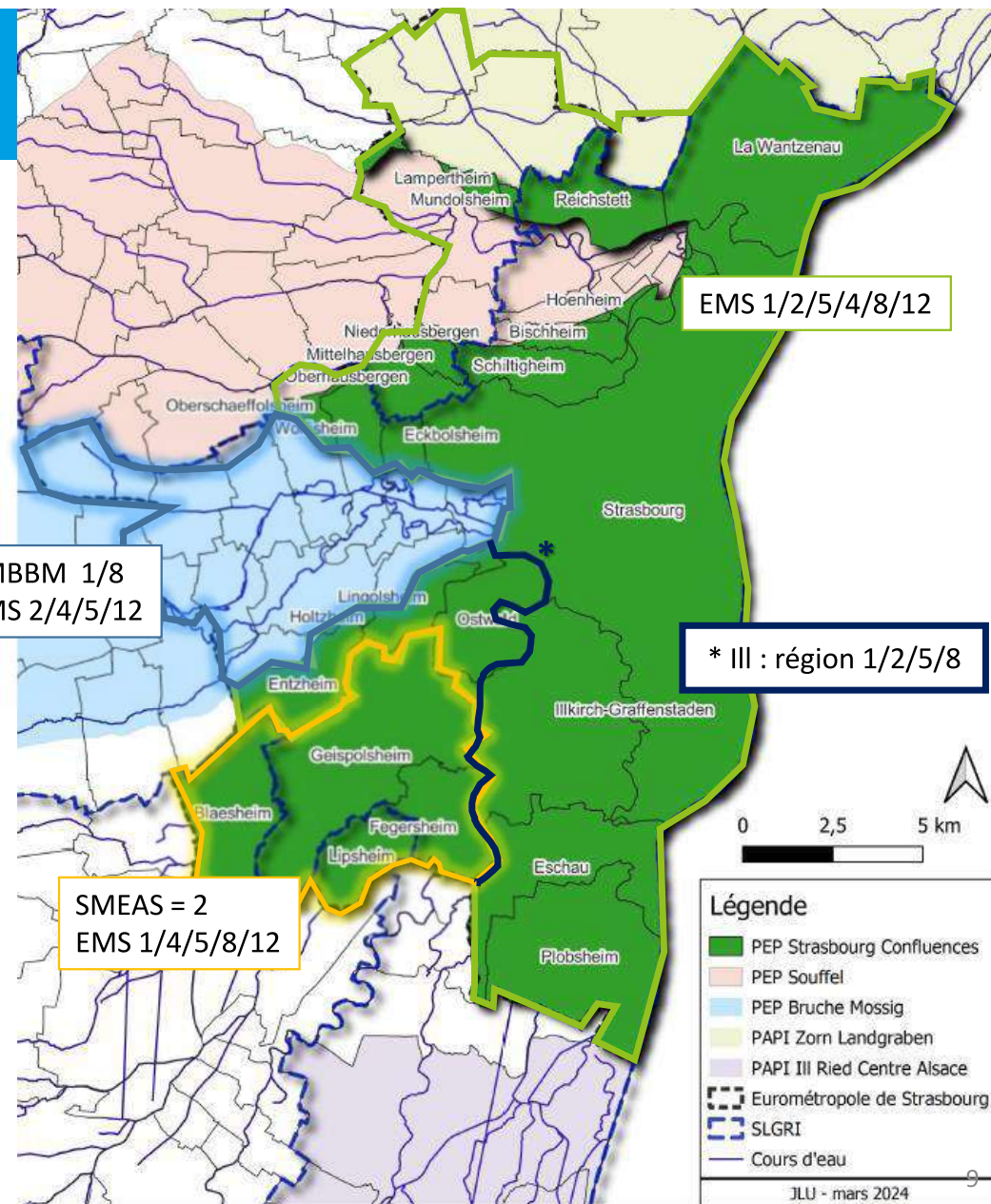
(alinéa 1,2,5 et 8) à l'exception :

- Du linéaire de l'III géré par la Région Grand Est, celle-ci exerce les compétences 1,2, 5 et 8.
- Du territoire du Syndicat Mixte Ehn Andlau Scheer (SMEAS) l'EMS a transféré l'alinéa 2 au SMEAS.

L'EMS s'est dotée de deux compétences complémentaires, les alinéas 4 et 12.

Article L211-7 du code de l'environnement :

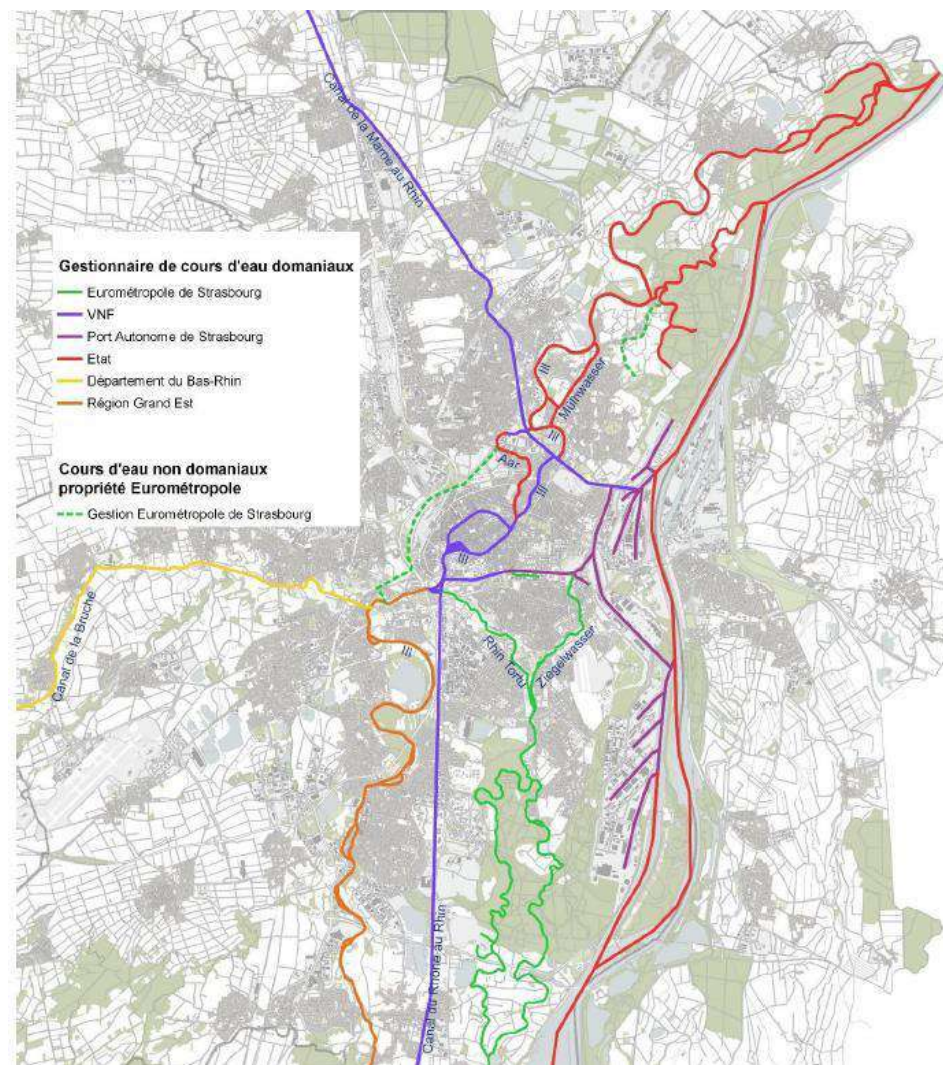
- 1° L'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique ;
- 2° L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau ;
- 4° La maîtrise des eaux pluviales et de ruissellement ou la lutte contre l'érosion des sols ;
- 5° La défense contre les inondations et contre la mer ;
- 8° La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines ;
- 12° L'animation et la concertation dans les domaines de la prévention du risque d'inondation ainsi que de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques dans un sous-bassin ou un groupement de sous-bassins, ou dans un système aquifère, correspondant à une unité hydrographique.



Cours d'eau domaniaux

Une forte présence de cours d'eau domaniaux :

- Le Rhin Tortu qui prend sa source au plan d'eau de Plobsheim et qui conflue dans l'Ill à Strasbourg,
- L'Ill qui traverse le territoire du Sud au Nord et qui est géré par trois entités différentes,
- Le Rhin, la limite Est du programme d'études préalables
- Les canaux de la Marne au Rhin et du Rhône au Rhin,
- Les canaux, bassins Strasbourgeois gérés par le port autonome de Strasbourg,
- Le canal de la Bruche (hors du périmètre du PAPI)



Milieus naturels sensibles

Cas du Hamster commun :

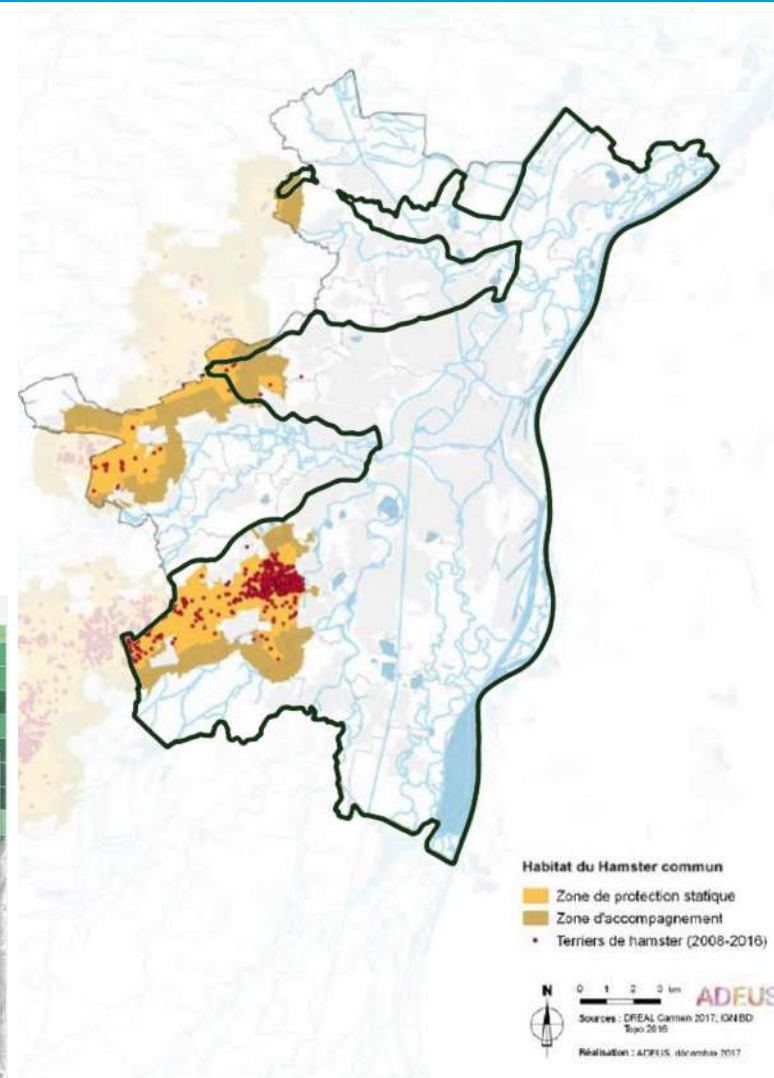
- Identifié par l'article 12 § 1 de la directive européenne 92/43/CE « habitats »,
- Arrêté spécifique de 2016 prévoyant des zones de protection

Atlas de la biodiversité intercommunal réalisé entre 2021 et 2023.

En collaboration avec ODONAT, SINE, CBAL, CNRS.
Il combine les données des organismes et des observations sur le terrain.

Il est non exhaustif.

[Lien OPENDATA](#)



Enjeux pour les milieux aquatiques

Inventaire des zones humides réalisé en 2013

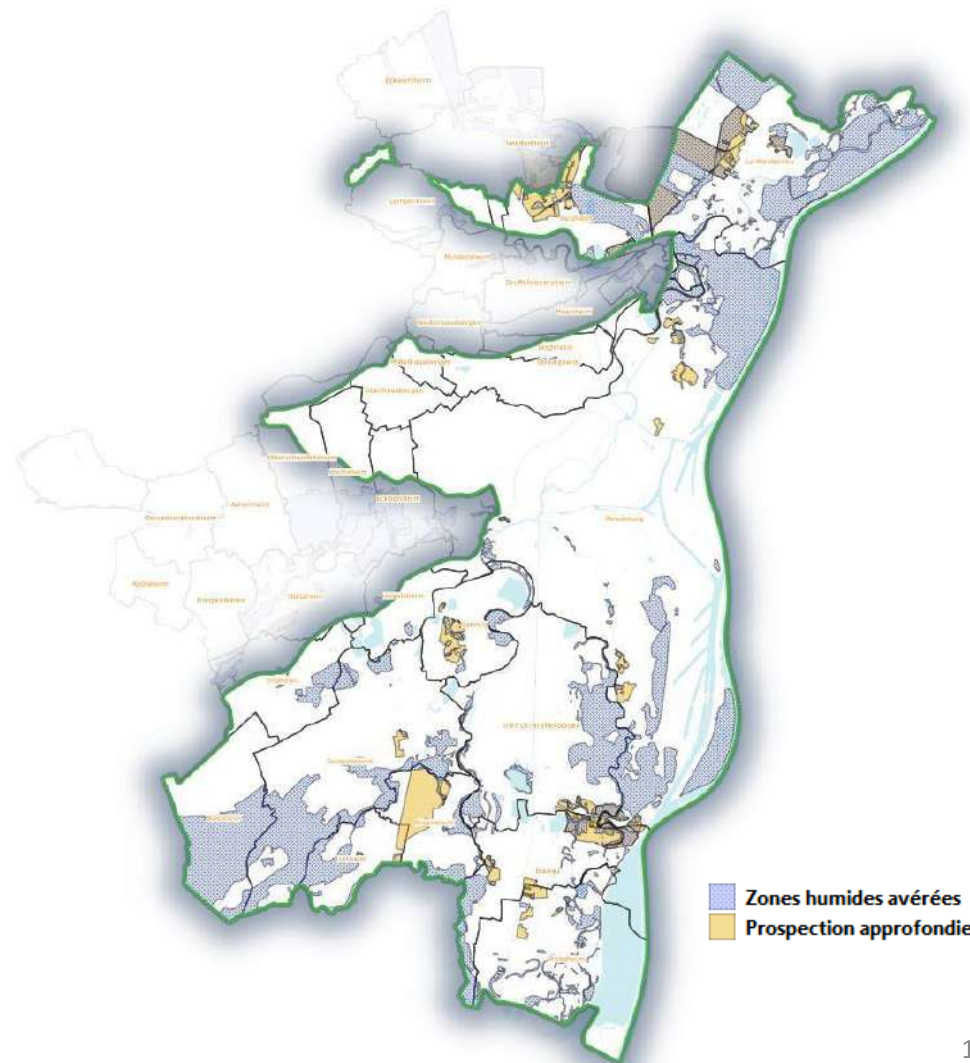
Sur le périmètre de l'Eurométropole (hors ex communauté de communes des cinq châteaux) :

- 22 en bords de cours d'eau,
- 27 localisées en plaine alluviale (lit majeur),
- 14 en bords de cours d'eau et en plaine alluviale,
- 3 en fond de vallon de tête de bassin versant,
- 2 en bordure de plan d'eau,
- 19 zones humides ponctuelles ayant pas ou peu de lien avec le réseau hydrographique.



Sur le territoire PEP
266 km de cours d'eau
5 000 hectares de zones
humides avérées

Rohrschollen
@Paralacre



Actions pour les milieux aquatiques

État des masses d'eau :

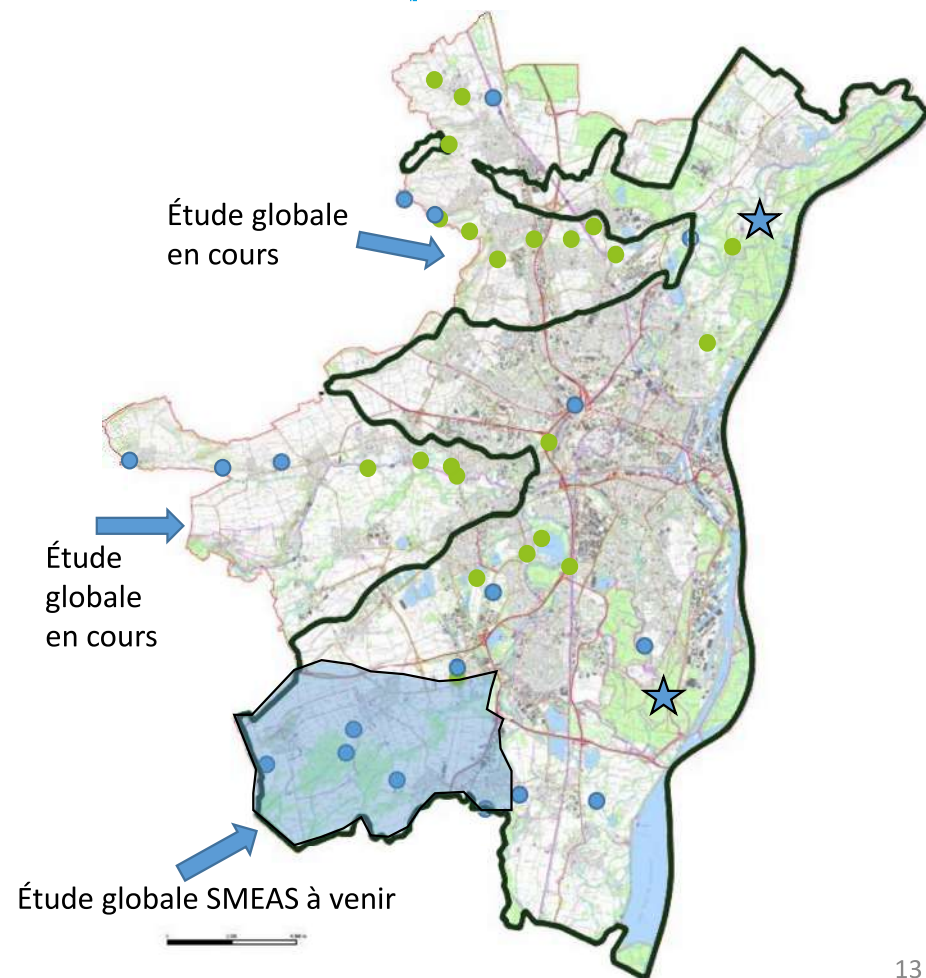
Globalement moyen sur le territoire PAPI

- Bannscheidgraben Geispolsheim gare
Travaux - Pose de banquettes (450 ml)
- Hanfroest Eschau
Travaux - Restauration de zones humides (1,1 km)
- Ehn Blaesheim
travaux - Reméandrage via l'ancien lit (1 km)
- Fossé des remparts
travaux - Restauration du cours d'eau (400 ml)
- Gruft Lipsheim
travaux - Création de banquettes et de zones humides (1,1 km)

★ **Études** : Inondation écologique Rhin Tortu
Redynamisation réserve naturelle de la Robertsau

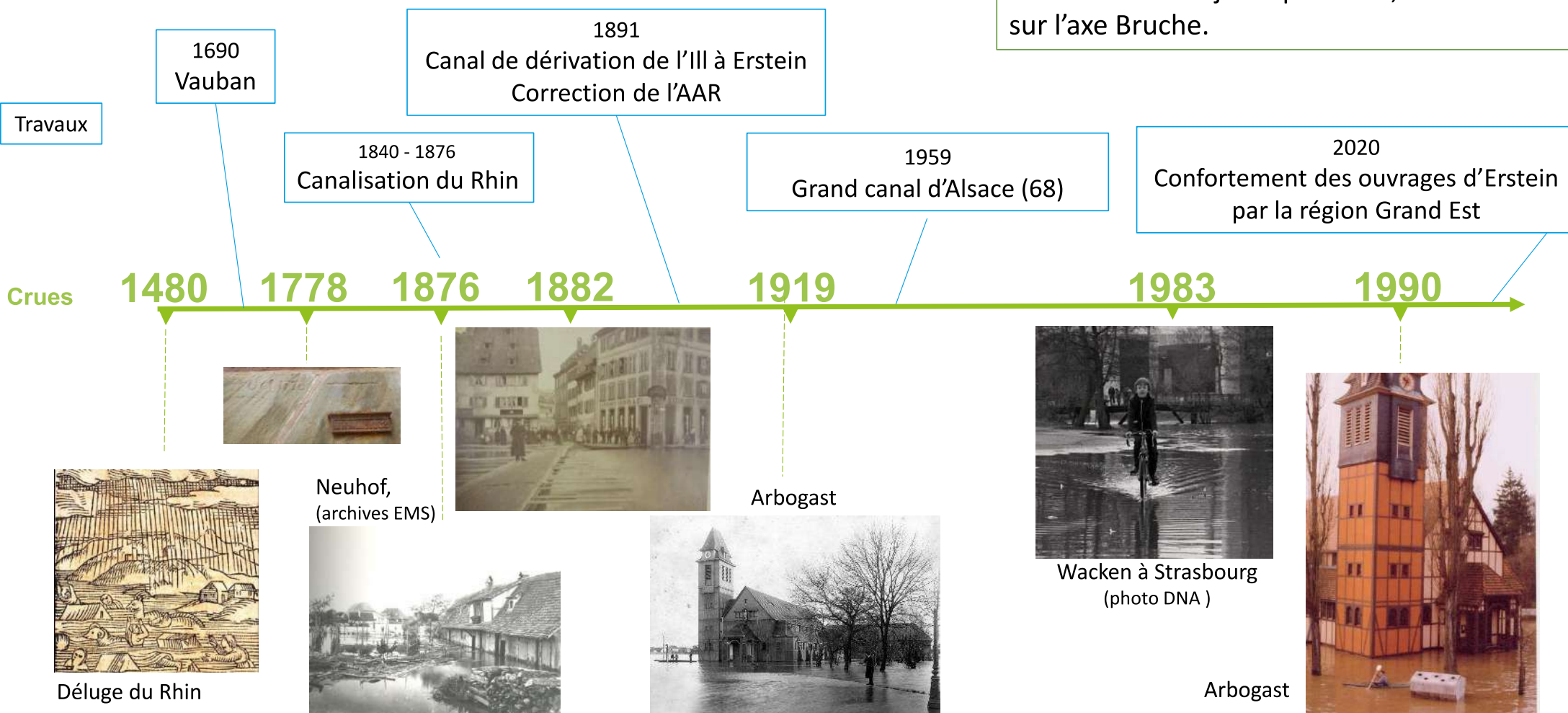
- Ehn Geispolsheim
travaux - Reméandrage via l'ancien lit
- Neugraben Geispolsheim gare
travaux - reconnexion de l'ancien lit
- ZEC Muhlbach Achenheim
travaux
- Moulin de l'Andlau Fegersheim
Étude - restauration hydraulique
- Rhin Tortu moulin Ganzau
Travaux - restauration hydraulique
- Mares Fegersheim
Travaux - création de mares

Restaurations écologiques ● réalisées depuis 2007
● programmées



Historique des risques

Territoire bénéficiant de protections amonts.
Vulnérabilité toujours présente, notamment sur l'axe Bruche.



Perception du risque inondation

Enquête téléphonique, réalisée en 2022 auprès de 801 personnes résidant en zone inondable.

- 40% ont déjà subi une inondation
- **51% affirment ne pas être en zone inondable**
- 85% se sentent bien protégés

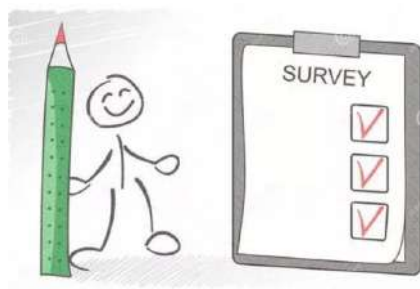
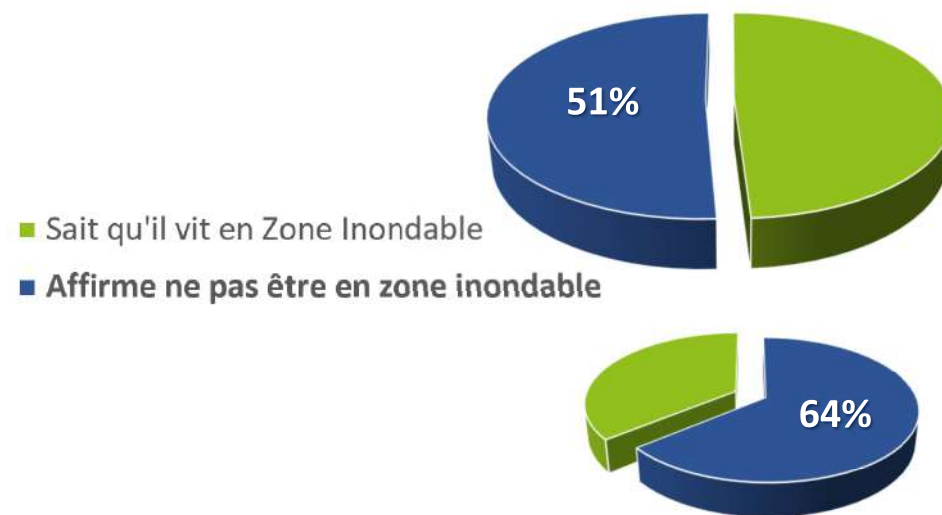
64% se sentent insuffisamment informés

- 8% des personnes connaissent le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs
- 83% ignorent l'existence de repères de crue
- 80% sont dans l'incapacité de citer une mesure de protection mise en place dans leur commune

Les personnes sondées souhaitent être informées :

- des plans de prévention mis en place
- des conduites à tenir en cas d'inondation
- des moyens d'alerte des habitants

36% sont prêts à mettre en place des mesures de protections si elles sont financées.



Suffisamment informés ? ■ NON ■ OUI

Outils de prévention existants

PPRI nappe sur toutes les communes

PPRI débordement de cours d'eau

à l'exception de Mundolsheim, Niederhausbergen et Oberhausbergen.

} Approuvés le 20 avril 2018

Modification partielle prescrite - Ehn Andlau Scheer – 16 septembre 2024

Connaissance aléa Q1000 SLGRI

PLUi V4 – boues = 4 communes concernées

Mundolsheim, Oberhausbergen, Eckbolsheim et Blaesheim

➔ 2026 Modélisation spécifique en milieu urbain (BRGM)

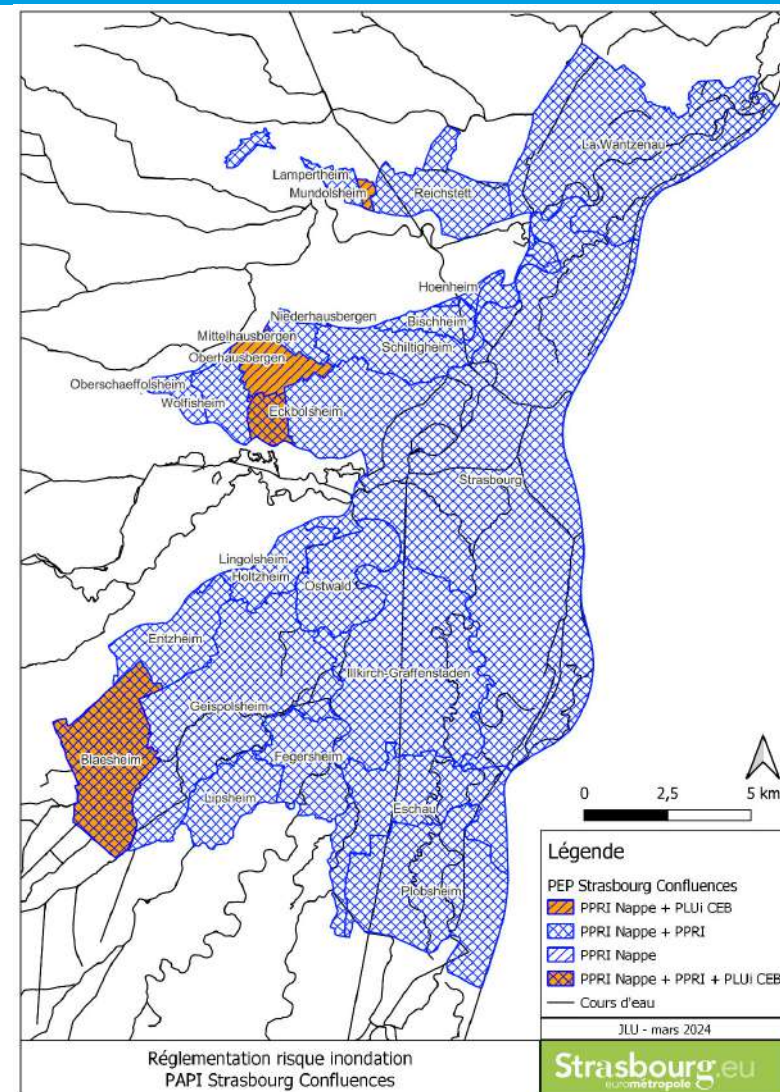
➔ Guide relatif à la réduction de la vulnérabilité CEB

PCS/DICRIM

Sur 25 communes du périmètre du PAPI :

4 sont dotées d'un Plan Communal de Sauvegarde de moins de 5 ans

11 ont mis à disposition leur DICRIM (Document d'information communal sur les risques majeurs)



Mesures de prévention agricoles

Partenariat EMS – Chambre d'agriculture Alsace

- Mobilisation de la profession agricole
- Protocole général d'indemnisation

Déploiement d'**hydraulique douce** – *depuis 2019*

- Mittelhausbergen, Oberhausbergen et Oberschaeffolsheim

Nbr AHD	Linéaire (ml)	Nbr d'exploitants conventionnés
14	1 047	7

Mise en œuvre d'assolements concertés annuels – *depuis 2019*

Groupe **Agriculture de Conservation des sols**

- faire évoluer les techniques pour une **agriculture plus résiliente** face à **l'érosion des sols** et aux **enjeux climatiques**



Ouvrages de protection

Ouvrages	Classe	Gestionnaire	Linéaire (ml)	Niveau de protection	Population protégée
SE Heyritz	C	EMS	180	Trentennale	47
SE Geispolsheim	C	EMS	800	Quinquennale	77
SE Wantzenau	C	EMS	7800	Trentennale	

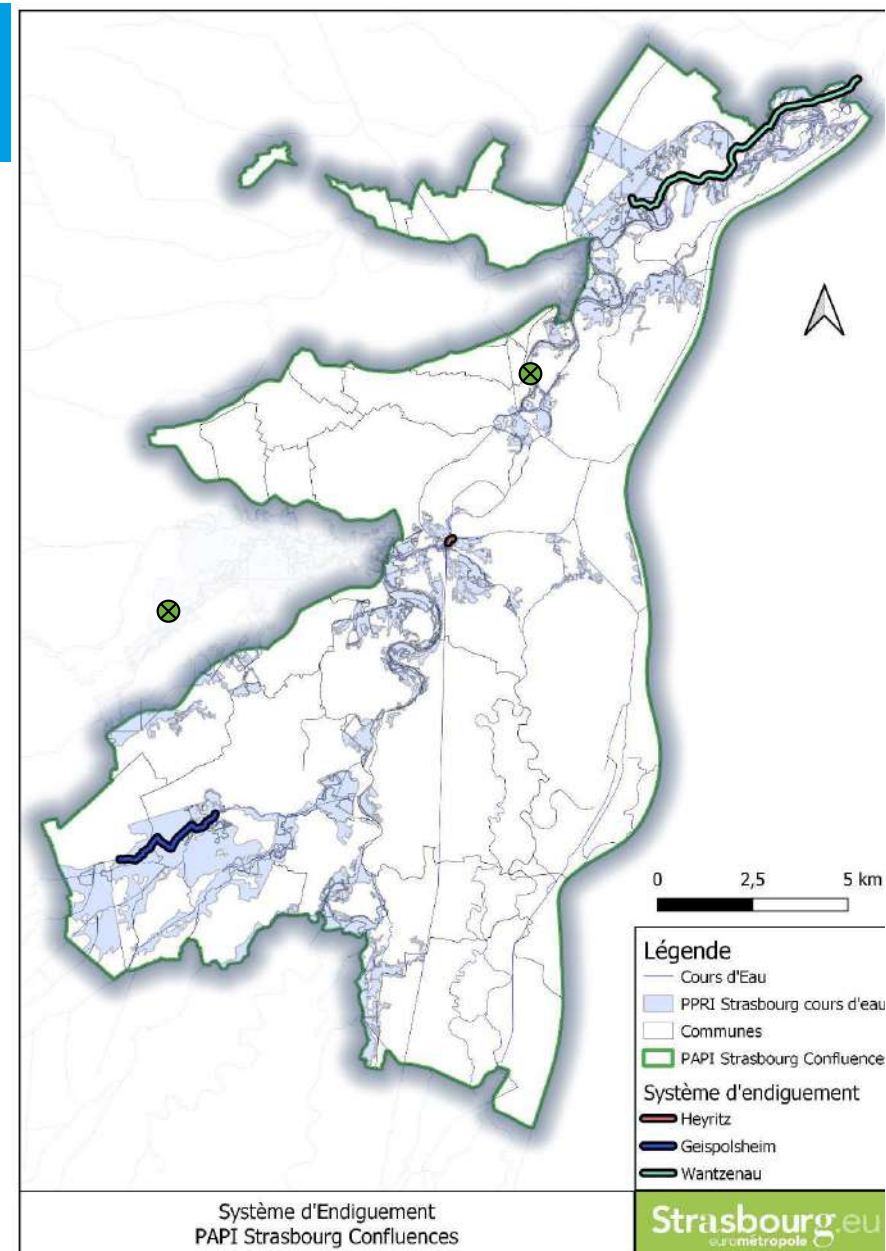
Ouvrage de Geispolsheim et de la Wantzenau, réflexions à venir sur leurs évolutions (recul et/ou niveau de protection)

Alerte et gestion de crise

Système d'alerte sms sur liste d'inscription de l'Eurométropole
 (Bruche, Ill aval)

Station Vigilance crue :

- Holtzheim ☒
- Chasseur froid (études en cours) ☒

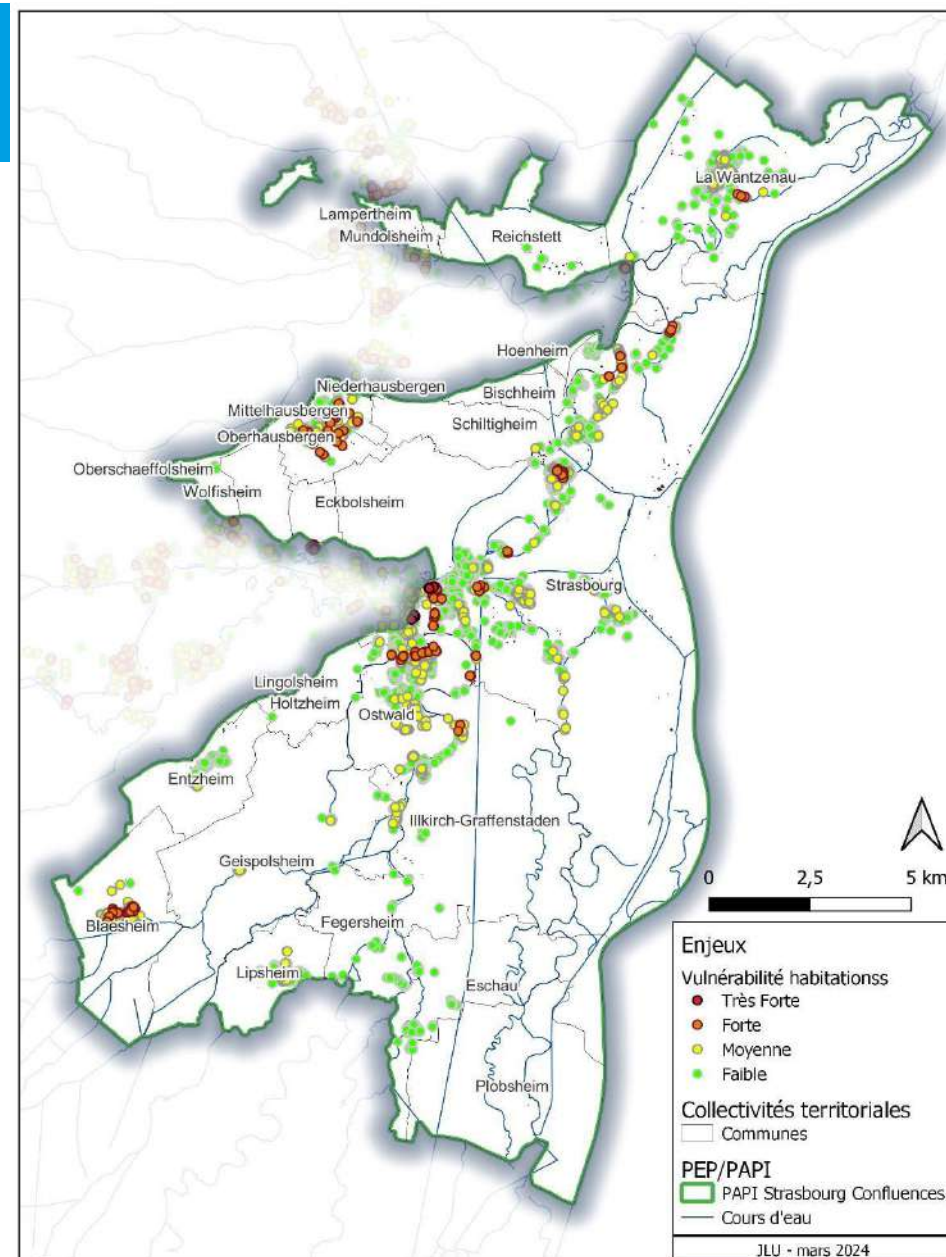


Vulnérabilité du territoire

2023 - Étude de la vulnérabilité du territoire

Enjeux vulnérables aux coulées d'eaux boueuses
et au débordement de cours d'eau

Enjeux	Eurométropole de Strasbourg	Strasbourg Confluences
Habitations	14 000	7 690
Entreprises	4 500	3 374
Bâtiments stratégiques	52	43
Bâtiments sensibles	45	39



Réduction de la vulnérabilité des habitations

Lancement du dispositif ALABRI en 2024.

- ➔ Un diagnostic gratuit à destination des habitations en zone inondable pour réduire leur vulnérabilité.
- ➔ Jusqu'à 80% d'aide pour les travaux préconisés dans le diagnostic.

Période d'inscription première vague
12 octobre au 16 décembre 2024

157 sollicitations pour la réalisation d'un diagnostic
14 diagnostics en cours



Quai des bateliers



Holtzheim

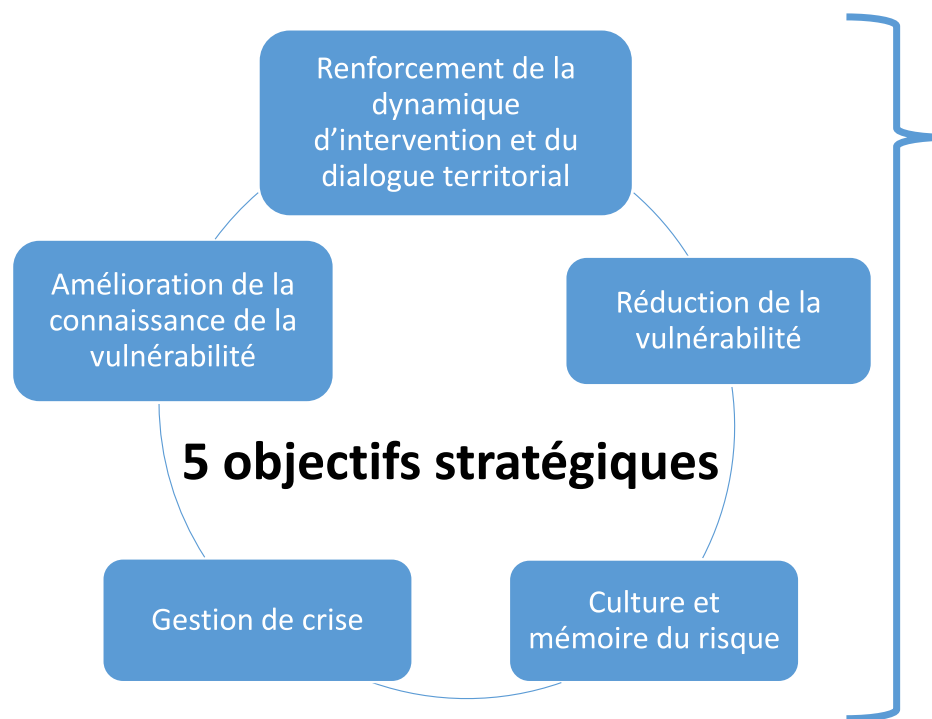


Stratégie de réduction de la vulnérabilité

Délibérée en Octobre 2023

Concerne 3 aléas :

- Débordement de cours d'eau
- Coulées d'eaux boueuses
- Remontées de nappe



Boîte à outils de plus de 100 fiches actions



Décliner cette stratégie dans l'outil PAPI



Ajout d'actions spécifiques aux PAPI

Le PAPI - Strasbourg Confluences c'est :

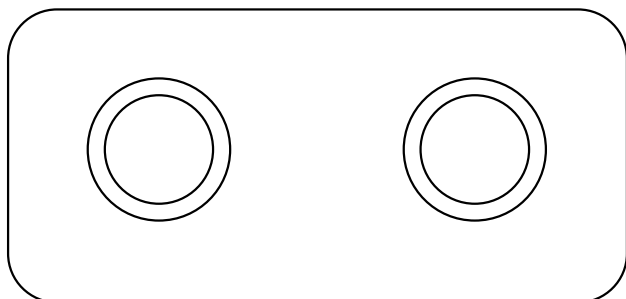
- 1) Mettre en œuvre des actions pré-identifiées s'inscrivant dans l'outil PAPI :
 - La stratégie de réduction de la vulnérabilité (Octobre 2023)
 - Des ouvrages de protection existant à faire évoluer

- 2) Poursuivre l'adaptation du territoire au risque inondation et au changement climatique.



3. Actions envisagées

En détail



Les actions ici présentées concernent le
Programme d'Etudes Préalable



Axe 1 : Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque

A1.1	Stratégie d'acculturation au risque d'inondation
Objectif	Développer une stratégie, par thématique et public cible afin d'améliorer la culture du risque sur le territoire.
A1.2	Communication/sensibilisation
Objectif	Déployer des actions de sensibilisation, d'acculturation et de communication autour de la Prévention des inondations et le PAPI
A1.3	Repères de crues, pose et restauration
Objectif	Recensement des repères de crues Mise à jour de la base de données Nationale et de l'Eurométropole Restauration des repères de crue existants Pose de repères de crues.
A1.4	Formations à la gestion d'une crise environnementale
Objectif	Formation gestion de crise inondation dans le cadre de l'élaboration du PICS/DICRIM techniciens/élus Formation phénomènes météorologie techniciens/élus
A1.5	Cartographie en ligne de partage de données
Objectif	Améliorer la connaissance de la vulnérabilité du territoire avec les acteurs des réseaux Déboucher sur une cartographie permettant d'améliorer la connaissance des effets dominos. (réseaux humides, routier, électrique, CTS, économiques, agricoles, public...)

Axe 1 : Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque

A1.6	Intégration des données d'aléas dans les outils existant du SIRAC
A1.7	Élaboration d'un outil de cartographie des impacts en temps réel et anticipés sur le réseau CTS
A1.8	Élaboration d'un outil de cartographie des impacts en temps réel et anticipés sur le réseau routier
Objectif	Alimenter la prise de décision, faciliter la continuité de service lors d'inondation majeure.
A1.9	Diagnostic de la vulnérabilité de la gestion des déchets
Objectif	Étudier localement les conséquences de plusieurs scénarios d'inondations sur la gestion des déchets (durant et post-inondation), et proposer des solutions de prévention
A1.10	Étude Hydromorphologique
Objectif	Apporter un regard extérieur sur les potentiels de renaturation et de Solutions Fondées sur la Nature. Alimenter les réflexions sur les aménagements PAPI et l'Évaluation Environnementale.
A1.11	Étude d'ouvrages de protection
Objectif	Réaliser les études de faisabilité voir études préalable d'ouvrages pré-identifiés ou non-identifiés à date. Mener une réflexion sur le besoin et l'usage d'un modèle hydraulique vivant sur le territoire.
A1.12	Études relatives à la constitution du dossier PAPI
Objectif	Réalisation de l'Évaluation environnementale (cahier des charges PAPI3), de(s) Analyse(s) multicritère(s)/ACB

Axe 2 : Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque

A2.1	Amélioration du suivi de l'évolution de la nappe et des cours d'eau
Objectif	Pose de sondes, télétransmission, tableau de bord

Axe 3 : Alerte et gestion de crise

A3.1	Exercices de gestion de crise
A3.2	Installation d'une salle de cellule de crise dédiée pour la ville de Strasbourg
A3.3	Mise en place d'un Réseau de « Veilleurs »
A3.4	Mise en place d'une ligne téléphonique de gestion de crise destinée à l'information des lycéens
A3.5	Conforter et étendre le système d'alerte téléphonique pour la population
A3.6	Accompagner les communes dans la mise à jour de leur PCS/PICS volet inondation et Coulées d'eaux boueuses.

Axe 4 : Prise en compte du risque inondation dans l'urbanisme

A4.1	Accompagnement et sensibilisation à l'intégration du risque inondation auprès des acteurs de l'urbanisme
A4.2	Mise à jour des risques inondations dans les documents d'urbanisme

Axe 5 : Réduction de la vulnérabilité

A5.1	Diagnostic de réduction de la vulnérabilité aux inondations
Objectif	Promouvoir la réalisation de diagnostics de réduction de la vulnérabilité aux inondations (individuel, Collectif, eau/ass, Scolaires, Bâti publics, ressource, entreprises, agricole, déchets) Réalisation de diagnostic, création de plateforme d'autodiagnostic, mise en réseau des acteurs du bâtiment autour de la réduction de la vulnérabilité
A5.2	Travaux de réduction de la vulnérabilité aux inondations
Objectif	Mettre en œuvre les travaux de réduction de la vulnérabilité
A5.3	Diagnostics de réduction de la vulnérabilité non financable
A5.4	Travaux de réduction de la vulnérabilité non financable
Objectif	Suivre la réalisation des diagnostics et la mise en œuvre de travaux de réduction de la vulnérabilité qui ne bénéficient pas de financement au titre du PPRI ou du Fond Barnier

Pour revenir à la page de la concertation préalable volontaire du PAPI

➡ <https://stras.me/inondations-consultation>

Pour donner votre avis, poser vos questions
ou partager vos préoccupations

➡ <https://stras.me/inondations-remarques>

